



Faculté de psychologie, logopédie et sciences de l'éducation

*Les facteurs influençant l'intervention d'un témoin face
à une situation de harcèlement sexuel en ligne*

Promoteur : Silvestre Aude

Lecteurs : Goblet Margot, Sarlet Marie

Mémoire présenté par Massafî Laura en vue de l'obtention du
diplôme de Master en Sciences Psychologiques, à finalité en
Psychologie Clinique

Année Académique : 2021-2022

Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord exprimer toute ma gratitude à ma promotrice, Madame Aude Sylvestre, non seulement pour m'avoir guidée et éclairée mais aussi pour sa disponibilité, sa patience et ses conseils.

Ensuite, je tiens également à remercier Madame Ninon Puttaert pour sa disponibilité et son aide dans l'élaboration des analyses statistiques.

J'adresse par ailleurs un immense merci à ma famille, ainsi qu'à mes amis pour leur soutien indéfectible tout au long de mon parcours académique ainsi que dans la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements se tournent aussi vers Madame Margot Goblet et Madame Sarlet Marie pour l'intérêt qu'elles portent à mon mémoire.

Je remercie en outre du plus profond de mon cœur mon compagnon, pour ses encouragements quotidiens ainsi que sa confiance indéfectible.

Pour terminer, je rends un hommage tout particulier à mes parents qui ont toujours cru en moi et qui, peu importe les épreuves, m'ont supportée et m'ont encouragée à me dépasser.

Table des matières

<i>Remerciements</i>	1
<i>Table des matières</i>	2
<i>Introduction</i>	4
<i>Revue de la littérature</i>	6
<i>Harcèlement sexuel</i>	6
Harcèlement sexuel en ligne	7
<i>Notion de pouvoir</i>	7
Statut	8
Dominance	8
Compétence	9
Relation entre le pouvoir et le harcèlement sexuel	9
<i>La réaction et l'intervention du témoin</i>	9
Intervention du témoin et harcèlement sexuel	10
<i>Les conditions du Confronting Prejudice Response Model</i>	11
<i>Motivation externe et interne à répondre sans préjugés</i>	12
<i>Résumé de la revue de la littérature</i>	13
<i>Hypothèses</i>	14
Hypothèse sur base du modèle CPR	14
Hypothèse sur base du niveau de pouvoir	14
Hypothèses sur base de la motivation à répondre sans préjugés	14
Hypothèse sur base de l'expérience passée de harcèlement sexuel	15
Hypothèse d'interaction entre les conditions du modèle CPR et du niveau de pouvoir	15
<i>Réalisation d'un pré-test</i>	16
<i>Méthodologie</i>	19
<i>Résultats</i>	25
<i>Échantillon 1</i>	25
<i>Statistiques descriptives</i>	25
<i>Analyse de la fiabilité des échelles</i>	27

Analyses statistiques avec le modèle mixte linéaire.....	27
Résultats du modèle mixte	28
Échantillon 2	33
Statistiques descriptives	33
Analyse de la fiabilité des échelles	35
Analyses statistiques avec le modèle mixte linéaire.....	35
Résultats du modèle mixte	35
Discussion.....	39
Limites.....	45
Conclusion	47
Bibliographie	48
Annexes.....	53
Annexe 1 : Questionnaire	53
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des e-mails par situation	57
Annexe 3 : Lettre de débriefing.....	60
Annexe 4 : Analyses statistiques	61
Échantillon 1.....	61
Échantillon 2.....	65
Annexe 5 : Statistiques descriptives	68
Échantillon 1.....	68
Échantillon 2.....	74
Résumé.....	79

Introduction

Ce n'est qu'à partir de 1970 que le phénomène de harcèlement sexuel s'est vu attribuer un nom (McLaughlin et al., 2012). Depuis lors, plusieurs mouvements, workshops, lois ou encore procédures de sensibilisation ont vu le jour et ont apporté une reconnaissance nécessaire au harcèlement sexuel (McLaughlin et al., 2012). Pour la victime, le harcèlement sexuel peut bien entendu engendrer des effets néfastes au niveau de la santé mentale. C'est ainsi que la recherche scientifique a pu établir un lien entre le harcèlement sexuel et les symptômes dépressifs (Houle et al., 2011). Selon une étude menée par Houle et ses collègues (2011), les symptômes dépressifs après une expérience de harcèlement sexuel se retrouvent aussi bien chez les hommes que chez les femmes et montrent un lien positif entre les deux.

La victime peut se retrouver face à du harcèlement au travail, à l'université ou dans d'autres contextes. Lors de ces situations, il n'est pas rare que des témoins soient présents face à ce qu'il se passe (Hoxmeier et al., 2018). Un témoin est défini comme une personne présente lors d'un événement critique, sans y être impliquée directement (McDonald et al., 2016). Dans le cas du harcèlement sexuel, une personne pourrait être directement témoin du harcèlement ou être présente lors des circonstances qui ont mené à cette situation (Aggarwal & Brenner, 2019). Le témoin peut être un allié, en réagissant et mettant fin à la situation de harcèlement, ou au contraire devenir un ennemi, en observant la situation sans intervenir. Dans ce cadre, l'effet du témoin peut également être expliqué, comme étant le fait d'être moins prompt à réagir lors d'une situation critique, si d'autres témoins sont aussi présents (Hoxmeier et al., 2018).

Plusieurs facteurs peuvent motiver l'absence de réaction chez certaines personnes (Hoxmeier et al., 2018). Par exemple, ne pas reconnaître la situation comme étant préjudiciable peut influencer la réaction du témoin (Aggarwal & Brenner, 2019). Ceci peut être illustré par le fait de ne pas reconnaître la situation comme étant du harcèlement, ou de simplement ne pas trouver la situation comme étant inappropriée à son contexte (Aggarwal & Brenner, 2019). Par ailleurs, un des facteurs essentiels qui peut souvent constituer un frein à l'intervention du témoin est la peur des conséquences de son intervention (Aggarwal & Brenner, 2019). Dès lors, lorsqu'une personne craint les représailles du harceleur, celle-ci sera enclue à ne pas réagir (McDonald et al., 2018). Pour comprendre en détail ce qui influence la prise de décision d'un témoin, Ashburn-Nardo et al. (2008) ont introduit un modèle appelé le Confronting Prejudice Response Model. Ce modèle reprend les étapes qui mènent à l'action ou à la non action d'un témoin. La première étape consiste à reconnaître la situation comme

étant préjudiciable, la seconde est l'identification de l'urgence de la situation, vient ensuite le sentiment de responsabilité personnelle du témoin suivi d'une décision d'action en évaluant le ratio entre coûts et bénéfices (Ashburn-Nardo et al., 2008). Ces étapes seront détaillées plus tard.

Comme mentionné ci-dessus, différents éléments ont une influence sur l'intervention du témoin. Après avoir évalué les étapes qui mènent à une prise de décision chez le témoin, il est légitime de mentionner d'autres facteurs d'influence. La littérature s'est ainsi penchée sur la question du pouvoir de la victime et du harceleur. Certaines références analysent cette investigation et aident à comprendre si le niveau de pouvoir de la victime ou du harceleur influencent la réaction, ou l'absence de réaction du témoin. A titre d'exemple, Glasford et Pratto (2014) ont réalisé une étude pour investiguer l'effet de la relation du pouvoir sur l'intervention du témoin. Ils ont démontré qu'un des facteurs influant le plus la réaction ou non d'un témoin est son évaluation de l'efficacité qu'aura son intervention. Leur conclusion portait sur le fait que plus un harceleur détient un haut niveau de pouvoir, plus les témoins penseront que leurs actions auraient un moindre effet et seraient moins enclins à réagir. Il est également possible que l'absence de réaction d'un témoin vienne du fait que le ratio coûts/bénéfice ne soit pas en la faveur d'une intervention (Ashburn-Nardo et al., 2014).

L'intervention du témoin pourrait également venir de la manière dont il est motivé à réagir compte tenu de ses préjugés. Une personne motivée de manière externe aura comme influence les conséquences sociétales alors qu'une personne motivée de manière interne sera plutôt influencée par ses valeurs (Bamberg & Verkuyten, 2021).

Dans ce mémoire, l'intérêt sera porté sur le harcèlement sexuel en ligne et plus particulièrement celui engendré par le biais d'e-mails. Nous analyserons parallèlement les comportements d'intervention des témoins en prenant en compte plusieurs variables explicatives. Tout d'abord, une explication du harcèlement sexuel sera effectuée, en décrivant les différents types possibles. Une partie sur la motivation à répondre sans préjugés sera également abordée. Ensuite, la notion de pouvoir sera définie et différenciée des notions de statut, dominance et compétence. Une investigation de l'historique de harcèlement sexuel vécu par les participants sera faite. Pour terminer, la notion d'intervention du témoin sera mentionnée. Cette étude vise également à amener de nouvelles connaissances par rapport au harcèlement sexuel, c'est pourquoi nous amènerons la nouveauté du lien avec les conditions du Confronting Prejudice Response model (CPR) (Ashburn-Nardo, et al., 2008) qui expliquent les étapes d'intervention du témoin.

Revue de la littérature

Harcèlement sexuel

Bien que le phénomène ne soit pas nouveau, le harcèlement sexuel constitue un problème mondial qui a commencé à attirer l'attention des chercheurs depuis maintenant plusieurs années (Barak, 2005). Malgré le fait que n'importe quelle personne, indépendamment du sexe, puisse être victime de harcèlement sexuel, les femmes semblent rapporter le plus d'incidence en la matière (Barak, 2005). La concentration sera mise ici sur le harcèlement sexuel ciblant les femmes.

Pour définir le harcèlement sexuel, l'attention peut être portée sur l'approche psychosociale. D'après Cortina et Berdahl (2008), le harcèlement sexuel peut être défini comme étant « un comportement sexuel non désiré qui est perçu par la victime comme offensant, excédant ses ressources et étant une atteinte à son bien-être » (p. 471). Cette définition psychosociale est basée sur la perception subjective que se font les victimes de harcèlement sexuel (Cortina & Berdahl, 2008).

Trois catégories de harcèlement peuvent être distinguées selon Barak (2005). Tout d'abord, le harcèlement de genre. Celui-ci prend la forme de commentaire verbal ou visuel qui a pour but d'insulter une personne sur base de son genre sociétal. Le deuxième type est l'attention sexuelle non désirée. Ce type de harcèlement paraît très invasif de par son caractère tant explicite qu'implicite. Il prend la forme de commentaires à connotation sexuelle non sollicités tels que des invitations ou des regards insistants portant un message implicite. La dernière forme de harcèlement sexuel est la coercition. Celle-ci s'exprime par le fait de pousser une personne, de façon très insistante aussi bien psychologiquement que physiquement, à s'engager dans un comportement sexuel non désiré.

Le harcèlement sexuel peut se produire dans différents milieux tels qu'à l'école, dans la rue, au travail, pendant des rassemblements ou encore en ligne (Barak, 2005). Dans ce mémoire, l'intérêt sera porté sur le harcèlement sexuel au travail dans un cadre d'échange d'e-mails. Ce type de harcèlement au travail prend souvent la forme de questions intrusives, de blagues ou encore de commentaires désobligeants sur la tenue portée par les femmes ou même sur leur physique (McDonald, 2012). D'après plusieurs études menées aux États-Unis, 40 à 75% de femmes auraient été victimes de harcèlement sexuel au travail (McDonald, 2012).

Puisque la littérature et les prévalences montrent qu'une certaine partie de la population a été victime de harcèlement sexuel, il est probable qu'il en soit de même avec

l'échantillon de ce mémoire. C'est pourquoi l'expérience passée de harcèlement sexuel du participant sera également investiguée dans la présente étude.

Harcèlement sexuel en ligne

Les trois types de harcèlement mentionnés dans le paragraphe ci-dessus peuvent être transposés dans un contexte de harcèlement en ligne (Barak, 2005). Sur internet, on retrouvera beaucoup de harcèlement de genre sous formes de messages sexuels ou sexistes, voire de blagues sexuelles non désirées ni consenties par la victime (Barak, 2005). Ce type de harcèlement est dénommé par Barak (2005) comme sexuel verbal actif qui sera alors différencié du type passif. Le type passif utilise, par exemple, un terme sexiste ou harcelant en description d'une photo postée ou dans son nom d'utilisateur sur un réseau social (Barak, 2005). Enfin, il y aura également du harcèlement sexuel de genre graphique de type actif ou passif (Barak, 2005). Le lien avec ce mémoire est le fait que l'étude portera sur le harcèlement sexuel verbal de type actif par le biais d'e-mails.

Dès lors, l'intérêt sera porté sur le harcèlement sexuel plutôt de type d'attention sexuelle non désirée faite à l'encontre des femmes. Nous allons également investiguer la relation avec le pouvoir dans le milieu professionnel. En effet, lorsque le harcèlement sexuel au travail est le sujet d'étude, il est légitime d'investiguer les relations de pouvoir qui existent dans les organisations ayant un système basé sur les hiérarchies. La prochaine section envisage ce qu'est la notion de pouvoir et comment la différencier d'autres termes.

Notion de pouvoir

Le pouvoir est communément défini comme étant la possibilité qu'à un individu de contrôler ce qu'il se passera pour les autres en détenant des ressources précieuses (Fragale et al., 2011). Six différents types de pouvoir peuvent être distingués dans la littérature : informatif, de récompense, d'expertise, de référence, de coercition et légitime (Raven, 2008).

Tout d'abord, le *pouvoir de récompense* est la possibilité qu'a une personne d'offrir quelque chose de positif à une autre (Raven, 2008). Il peut s'agir d'une augmentation du salaire, d'une promotion, d'une possibilité privilégiée d'évolution, etc. (Raven, 2008).

Ensuite, il y a le *pouvoir informatif*. Dans ce cas, la personne ayant un niveau de pouvoir haut explique à une autre qu'il serait opportun de changer sa façon de travailler pour en choisir une qui soit plus performante (Raven, 2008). La personne change sa façon de faire

et l'introduit dans son travail, jusqu'à oublier qu'une personne ayant un niveau de pouvoir haut a été la cause de ce changement de comportement (Raven, 2008).

Vient ensuite le *pouvoir de coercition*. Celui-ci permet à une personne de menacer une autre de conséquences négatives si celle-ci ne se conforme pas aux attentes ou aux demandes (Raven, 2008).

Le quatrième type de pouvoir est le *pouvoir légitime*. Ici, la personne se sent dans l'obligation d'effectuer un changement demandé par une personne ayant un pouvoir plus haut (Raven, 2008). La personne est également en accord avec le fait que l'autre soit en droit de lui faire des demandes de ce type (Raven, 2008).

Le *pouvoir expert* fait référence au fait qu'une personne pense que celui qui a plus de pouvoir est celui qui a le plus d'expérience. Dès lors, il peut lui demander un changement de comportement étant donné qu'il sait ce qui lui permettra d'être plus efficace (Raven, 2008).

Le dernier type de pouvoir mentionné par Raven (2008) est le *pouvoir de référence*. Ici, l'individu voit la personne ayant un haut pouvoir comme un modèle, une personne à qui il aimerait ressembler (Raven, 2008).

Il est important de mentionner la différenciation à faire entre le pouvoir et des notions proches que sont le statut, la dominance et la compétence.

Statut

Dans le milieu professionnel, le statut est défini par les concepts de respect, prestige et importance (Djurdjevic et al., 2017). C'est la façon dont une personne est perçue auprès de ses collègues et par conséquent la perception du prestige que cette personne a, du respect qu'elle reçoit et de son niveau d'importance auprès des autres (Djurdjevic et al., 2017). La propriété subjective du statut est essentielle car ce concept est basé sur la perception d'autrui (Djurdjevic et al., 2017).

Dominance

Pour illustrer ce concept, il est pertinent de parler de la Social Dominance Orientation (SDO) (Pratto et al., 1994). Ce concept postule qu'une personne avec une haute SDO aurait plus tendance à préférer les relations intra-groupes de type hiérarchique (Pratto et al., 1994). La dominance peut être vue comme un trait de personnalité stable en fonction duquel une personne cherchera à avoir de l'influence sur les autres (Carney, 2020).

Compétence

Fiske (2018) développe le Stereotype Content Model (SCM) pour illustrer la notion de compétence et expliquer ainsi la façon dont nous percevons les autres. Ce modèle comprend deux termes : la chaleur et la compétence. Nous utilisons la chaleur et la compétence pour se forger un jugement sur les autres, et les placer dans des catégories distinctes (Fiske et al., 2002). La chaleur se réfère aux capacités sociales et à la confiance que nous pourrions avoir envers une personne (Fiske, 2018). La compétence se réfère à l'assurance et l'aptitude d'une personne (Fiske, 2018).

Ces notions se différencient du pouvoir de telle sorte que : l'influence induite par le statut est basée sur la perception des autres (Djurdjevic et al., 2017), alors que l'influence induite par le pouvoir est proclamée par le détenteur de pouvoir lui-même. Ensuite, la dominance peut se différencier du pouvoir dans la mesure où il s'agit d'un trait de personnalité (Carney, 2020) avec lequel la personne n'a pas de ressources, contrairement au pouvoir, mais où elle cherche tout de même à avoir de l'influence sur ce qu'il advient des autres. Enfin, la compétence est vue comme le fait d'être compétent, doué ou encore efficace dans ce que l'on entreprend et s'apparente à de l'assurance.

Afin de s'assurer que c'est l'effet du pouvoir qui est mesuré dans la présente étude, les situations qui seront utilisées dans l'expérimentation seront pré-testées pour ne varier qu'en matière de pouvoir.

Relation entre le pouvoir et le harcèlement sexuel

La littérature montre un lien avec le harcèlement sexuel et le niveau de pouvoir du harceleur. Par exemple, au travail, les femmes sont le plus souvent victimes de harcèlement sexuel (McLaughlin et al., 2012). Une théorie suppose que les femmes qui semblent menacer la dominance des hommes au travail, ont des chances plus élevées de subir du harcèlement. Ceci est appelé la power-threat model par McDonald (2012). Le type de harcèlement sexuel dépeint peut varier, allant de propositions de sorties en groupe jusqu'à des propositions sexuelles ou même le viol (McDonald, 2012).

La réaction et l'intervention du témoin

Il n'est pas rare que certaines personnes soient témoins d'une situation de harcèlement sexuel, ou à tout le moins informées de celle-ci. Comme mentionné dans l'introduction, un témoin de harcèlement sexuel peut agir comme un allié en intervenant face à la situation, ou ne pas intervenir en laissant la situation suivre son cours, jouant alors un rôle néfaste pour la victime. Un phénomène nommé l'effet du témoin peut également être observé lors des

situations de harcèlement sexuel et freiner l'intervention des personnes présentes. L'effet du témoin a été étudié et expliqué comme étant la diminution des chances d'intervention en présence d'autres personnes lors d'une situation critique (Fischer et al., 2011).

Latané et Darley (1968) ont été les premiers à identifier les étapes menant un témoin à prendre une décision. Tout d'abord, la personne doit se rendre compte que quelque chose est en train de se passer, et que celle-ci est donc témoin d'une situation (Latané & Darley, 1968). Ensuite, il est important que le témoin se rende compte du caractère urgent de la situation (Latané & Darley, 1968). Si le témoin estime que la situation ne relève pas d'une urgence, son intervention est compromise. L'étape suivante de cette prise de décision est de se rendre compte de sa responsabilité personnelle dans le choix d'agir. Par exemple, si une personne se retrouve seule à être témoin lors d'une situation critique, celle-ci aura toute la responsabilité si elle se met à agir (Latané & Darley, 1968). En revanche, si elle a l'impression que d'autres personnes sont présentes, la charge de responsabilité diminue (Latané & Darley, 1968). Latané et Darley (1968) ont nommé cette tendance comme étant la diffusion de la responsabilité. Au cours d'une situation urgente, un individu aura tendance à observer le comportement des autres avant de décider d'agir ou non (Latané & Darley, 1968). Viennent ensuite le questionnement sur la méthode d'aide à choisir, et enfin l'étape finale, qui consiste en la prise de décision et l'intervention (Nickerson et al., 2014). Chaque étape peut être influencée par la présence d'autres témoins. Par exemple, Latané et Darley (1968) ont observé dans leur étude qu'un individu pourrait interpréter la situation comme non urgente en observant la réaction passive d'autres témoins. Cette hypothèse et observation supporte la théorie de l'effet du témoin.

Intervention du témoin et harcèlement sexuel

Différents types de réactions sont observées chez des témoins de harcèlement sexuel dans un contexte du lieu de travail. McDonald et ses collègues (2016) ont déterminé six manières dont un témoin pourrait réagir. Premièrement, la haute immédiateté – faible implication. Ici, le témoin essaiera de distraire l'attention du harceleur, d'interrompre la situation ou de retirer la victime de la situation. Cela se fera toutefois sans mention du caractère harcelant, comme s'il ne se passait rien de problématique. Ensuite, la réaction de haute immédiateté - haute implication. Dans ce cas, le témoin exprimera le caractère harcelant de la situation de manière publique dans le but de stopper le harcèlement. Il dira de manière directe au harceleur de stopper son comportement ou encore à la victime de se plaindre du comportement. La troisième forme de réaction est la faible immédiateté-faible implication. Le témoin évitera d'appréhender le harcèlement de manière publique. Il donnera son soutien à la

victime en lui conseillant de se distancer du harceleur. L'immédiateté est faible car cela arrivera plus tard dans le temps après l'incident. Une quatrième façon de réagir est la faible immédiateté-haute implication (McDonald et al., 2016). Dans ce cas, l'intervention est plus tardive mais tend à soutenir la victime de manière publique et à lui proposer de l'aide pour poser une plainte sur le comportement. Enfin, on observera également une non-intervention du témoin dans certains cas. Lorsque l'immédiateté est faible, le but est d'offrir de l'aide pour réduire les chances d'un futur épisode de harcèlement alors que lorsqu'elle est haute, le témoin cherche à interrompre le harcèlement de manière directe (McDonald et al., 2016). Selon McDonald et ses collègues (2016), ces interventions du témoin seront influencées par les étapes décrites par Latané et Darley (1968) mentionnées dans la section précédente.

Les conditions du Confronting Prejudice Response Model

Comme indiqué dans l'introduction, ce travail vise à amener un nouvel aperçu dans la recherche sur le harcèlement sexuel. Nous souhaitons lier les conditions du Confronting Prejudice Response Model (CPR) et l'intervention du témoin au harcèlement sexuel lié à la relation de pouvoir au travail.

Le Confronting prejudiced response model (CPR) a été introduit par Ashburn-Nardo et al. (2008) pour comprendre ce qui motive une personne à venir en aide ou non à une victime dans une situation critique. Ces chercheurs ont identifié cinq étapes, en se basant sur le travail de Latané et Darley (1970). La première étape est la reconnaissance du caractère préjudiciable de la situation (Ashburn-Nardo et al., 2008). D'après Czop et Monteith (2006), cette étape n'est pas la plus simple, plus spécifiquement pour les personnes n'étant pas sujettes à de la discrimination dans leur vie de tous les jours. En effet, il semble difficile pour le témoin de ressentir une responsabilité personnelle lorsque celui-ci ne s'identifie pas à la situation vécue par la victime (Czop & Monteith, 2006). La deuxième étape consiste à reconnaître la situation comme étant une urgence. Passer de la première étape à la seconde peut être compliqué. Il est possible qu'une personne se rende compte du caractère préjudiciable de la situation, mais ne la juge pas comme ayant un caractère urgent qui nécessite l'action (Ashburn-Nardo et al., 2008). Le défaut de reconnaître la situation comme étant urgente peut dépendre de la manière dont le témoin analyse la situation. Tout d'abord, celui-ci pourrait percevoir le fait que la victime ne semble pas émettre d'appel à l'aide (Ashburn-Nardo et al., 2008), ce qui amènerait éventuellement les témoins à moins ressentir l'urgence. Ensuite, le témoin pourrait penser que la victime et le harceleur semblent se connaître, ou en tous les cas qu'il semblerait y avoir une certaine relation entre les deux personnes (Ashburn-Nardo et al., 2008). L'étape suivant la

reconnaissance de l'urgence de la situation est celle de la reconnaissance de la responsabilité personnelle du témoin (Ashburn-Nardo et al., 2008). Ici, il est possible qu'un frein à la reconnaissance de cette responsabilité personnelle soit de ne pas se sentir concerné par la situation préjudiciable (Ashburn-Nardo et al., 2008). Ensuite vient la réflexion sur l'attitude à avoir pour intervenir dans cette situation. Pour finir, la dernière étape est l'action (Ashburn-Nardo et al., 2008). Cette étape est peut-être la plus compliquée, et celle où le témoin devra peser les avantages et les inconvénients personnels à venir en aide à la victime (Ashburn-Nardo et al., 2008). Ce que l'on pourrait retirer de ceci, est le fait que parfois les témoins ne réagissent pas ou sont trop rapides dans leur processus de prise de décision en jugeant la situation comme n'étant pas assez urgente (Ashburn-Nardo & Karim, 2019).

Dans cette étude, l'accent sera uniquement sur les trois premières situations du CPR, étant donné que le choix du moyen d'action pour intervenir (étape 4) n'incombera pas aux participants de l'étude. En effet, ils auront la possibilité d'arrêter un échange d'e-mails entre le harceleur et sa victime et ne devront donc pas réfléchir à un choix d'action. Enfin, aucune conséquence personnelle de l'intervention (étape 5) n'apparaîtra pour les participants puisqu'il s'agit d'une étude en ligne avec des situations fictives.

Dès lors, au vu des différentes notions introduites, le présent travail s'intéressera à l'impact du pouvoir du harceleur sur sa victime sur l'intervention d'un témoin dans une situation de harcèlement sexuel en ligne dans un contexte professionnel, à la lumière des trois premières conditions du modèle CPR.

Motivation externe et interne à répondre sans préjugés

D'autres variables peuvent entrer en jeu face à l'intervention du témoin. La motivation externe et interne à répondre sans préjugés sera également investigée dans le but de voir un possible effet explicatif en plus du pouvoir du harceleur sur base des trois conditions du CPR.

Selon Courset (2021) se basant sur le travail d'Allport, un préjugé est défini comme « *une antipathie basée sur une généralisation rigide et erronée. Il peut être ressenti ou exprimé. Il peut être dirigé envers un groupe dans son ensemble ou envers un individu parce qu'il est membre de ce groupe* » (p. 20). En psychologie sociale, les préjugés sont une notion importante car ils peuvent définir la façon dont nous réagissons envers certains groupes. Il semblait plausible d'introduire cette notion et d'investiguer la motivation à répondre sans préjugés. Le fait d'être motivé de façon externe ou interne à répondre ou agir sans préjugés pourrait avoir un impact sur la façon dont un témoin réagit face au harcèlement. La motivation externe à répondre sans préjugés se rapporte au fait d'avoir un comportement qui

est en accord avec les attentes sociales et qui est utilisé de façon à éviter les conséquences sociales qui seraient négatives (Bamberg & Verkuyten, 2021). La motivation interne à répondre sans préjugés se rapporte à un niveau élevé d'internalisation. Le comportement utilisé est fondé sur des valeurs et des ambitions qui sont importantes au niveau individuel (Bamberg & Verkuyten, 2021). La différence est alors marquée par une volonté d'agir sans préjugés motivée par la peur des conséquences sociales en opposition à celle motivées par des convictions personnelles.

Ce mémoire s'intéresse au harcèlement sexuel fait aux femmes et nous utiliserons alors la motivation externe et interne à répondre sans préjugés envers les femmes. Cette variable pourrait expliquer en partie pourquoi un témoin intervient ou non et à quel moment il intervient.

Résumé de la revue de la littérature

Cette étude vise à investiguer le lien entre l'intervention du témoin dans une situation de harcèlement sexuel en ligne et plusieurs variables. Tout d'abord, les étapes du modèle CPR de Asburn-Nardo (2008). Les trois premières étapes utilisées dans cette étude sont la reconnaissance du caractère harcelant de la situation, la reconnaissance du caractère urgent de la situation et la reconnaissance d'une responsabilité personnelle à agir face à la situation. Ensuite, le niveau de pouvoir du harceleur sera pris en compte. La motivation interne et externe à répondre dans préjugés fera également partie des variables explicatives. Le but ici est de voir si la motivation du témoin à répondre sans préjugés envers les femmes aura un effet sur son intervention face à une situation de harcèlement sexuel. Enfin, puisque l'étude porte sur le harcèlement sexuel, une mesure de l'expérience passée de harcèlement sexuel du témoin sera introduite.

Hypothèses

Hypothèse sur base du modèle CPR

Selon la recherche menée par Ashburn-Nardo (2008), la réaction d'un témoin à une situation dépend de cinq étapes différentes. Comme mentionné dans la partie relative au modèle CPR, les trois premières étapes seront testées puisque l'étude consiste en une enquête en ligne où les participants n'auront pas à réfléchir à un plan d'action et ne devront donc pas peser les coûts-bénéfices de la situation. Selon les trois premières étapes du modèle, la première hypothèse est la suivante.

Hypothèse 1 : plus le témoin reconnaît le caractère harcelant et/ou le caractère urgent et/ou un sentiment de responsabilité personnelle à intervenir lors d'une situation de harcèlement sexuel, moins le nombre d'e-mails qu'il autorise la victime à recevoir sera élevé.

Hypothèse sur base du niveau de pouvoir

La littérature sur l'intervention d'un témoin face à une personne avec un haut niveau de pouvoir comparé à une personne avec un niveau de pouvoir bas a montré que le témoin aurait tendance à réagir de manière moins systématique lorsqu'il est face à un pouvoir haut (Ashburn-Nardo et al., 2014). Dès lors, la deuxième hypothèse postule que lorsque le harceleur a un niveau de pouvoir plus haut que la victime, le témoin interviendra plus rapidement que dans la situation où le harceleur a un niveau de pouvoir plus bas.

Hypothèse 2 : le nombre d'e-mails que le témoin autorisera la victime à recevoir sera plus faible lorsque la victime est en position de pouvoir bas, comparé à une position de pouvoir haut.

Hypothèses sur base de la motivation à répondre sans préjugés

La volonté d'une personne à répondre sans préjugés vient de valeurs internalisées lorsque la personne est motivée de manière interne (Bamberg & Verkuyten, 2021). L'hypothèse est alors émise pour les témoins qui seraient motivés de manière interne à un plus haut niveau.

Hypothèse 3 : plus le témoin est motivé de manière interne à répondre sans préjugés, moins il permettra à la victime de recevoir des e-mails.

Hypothèse 4 : si le témoin est motivé de manière externe à répondre sans préjugés, puisque nous sommes dans un contexte de harcèlement en ligne, il permettra la réception de plus d'e-mails pour la victime.

Hypothèse sur base de l'expérience passée de harcèlement sexuel

Hypothèse 5 : plus le témoin a de l'expérience personnelle liée à du harcèlement sexuel dans le passé, plus le nombre d'e-mails autorisé vers la victime sera élevé.

Cette hypothèse est mise en lien avec le concept d'impuissance apprise. Ce terme exprime une incapacité d'agir ou de fuir une situation stressante à laquelle on est soumis de manière répétée (Vollmayr & Gass, 2013). La personne est alors prise dans un sentiment d'impuissance. Le lien entre l'impuissance apprise et les symptômes dépressifs a été confirmé (Vollmays & Gass, 2013). Dans cette hypothèse l'évènement stressant répété fait référence aux expériences de harcèlement sexuel, qui met alors la victime dans une incapacité d'agir face à la situation, et pourrait développer des symptômes dépressifs. L'idée de cette hypothèse est de voir si le fait d'avoir été victime de nombreuses situations de harcèlement sexuel fera que la victime, ici dans une place de témoin, sera en impuissance apprise et prendra plus de temps à stopper l'envoi d'e-mails.

Hypothèse d'interaction entre les conditions du modèle CPR et du niveau de pouvoir

Hypothèse 6 : lorsqu'il est face à une situation où le harceleur a plus de pouvoir que la victime, l'effet des items du CPR sera diminué, augmentant ainsi le nombre de messages envoyés à la victime

La littérature montre que lorsqu'une personne est témoin de harcèlement sexuel où le harceleur possède un niveau de pouvoir plus haut comparé à sa victime, le témoin aura tendance à ne pas réagir face à la situation. Il semblait donc intéressant d'investiguer une interaction entre le niveau de pouvoir et la reconnaissance du harcèlement, de l'urgence et de la responsabilité personnelle du témoin face à la situation.

Réalisation d'un pré-test

Comme mentionné dans la partie littérature, le niveau de pouvoir peut être associé au statut, à la compétence et à la dominance. Dans le but de tester les situations en termes de variation de pouvoir, un pré-test a été réalisé. Ensuite, il était essentiel de déterminer le caractère des e-mails qui allaient être envoyés à la victime. Il a été décidé d'utiliser un caractère neutre, ambigu et harcelant pour catégoriser les messages. Un second pré-test a alors été effectué en parallèle au premier pour s'assurer de la catégorie dans laquelle chaque message était placé.

Le but de cette manipulation était de s'assurer que la catégorisation des messages faite *a priori* était validée par un échantillon randomisé. Différents e-mails ont été présentés aux participants. Afin de contextualiser ces e-mails, une situation de travail était brièvement présentée (ex : « Voici quelques messages envoyés par un homme professeur de danse à sa collègue, elle aussi professeure de danse. »). Pour chacun des e-mails, les participants devaient répondre aux questions suivantes « *Selon vous, ce message est 1. Neutre 2. Déplacé 3. Contient des remarques et commentaires sexuels non-désirés 4. Est professionnel 5. Est une forme de blague 6. Est une forme de drague ou séduction* », sur un curseur de 0 *pas du tout* à 100 *tout à fait*. Six situations ont été présentées avec 8 types d'e-mails différents (deux neutres, deux ambigus, deux sous forme de blague – qui seront par la suite recatégorisés soit en « ambigus » soit en « harcelants » en fonction de résultats, et deux harcelants). Pour la catégorie « neutres », nous avons gardé les messages ayant les plus hautes moyennes sur les items « neutres » et « professionnels » et les moyennes les plus basses dans les items « déplacés » et « contenant des remarques ou commentaires sexuels non désirés ». Pour la catégorie « ambigus », nous avons gardé les messages dont les moyennes sur tous les items sont assez similaires et rendaient donc le message plutôt ambigu dans la démarche de catégorisation même. Enfin, pour les messages harcelants, nous avons gardé les messages où le caractère « déplacé » et les « remarques sexuelles non désirées » montraient des moyennes élevées et le caractère neutre et professionnel dénotaient des moyennes basses.

Le deuxième pré-test avait pour but de tester des situations dans lesquelles seul le niveau de pouvoir devait varier. Dans les situations proposées aux participants, le harceleur était présenté soit en ayant un pouvoir haut, un pouvoir bas ou un pouvoir égal à celui de la victime. Les niveaux de pouvoir du harceleur ont été préalablement choisis en se basant sur l'étude de Fragale, Overbeck et Neale (2001) dans laquelle différents métiers ont été testés pour connaître la variation avec le pouvoir, le statut, la dominance et la compétence. Les

métiers où seul le pouvoir semblait varier ont été repris pour le pré-test. Voici un exemple de situation et des questions qui étaient présentées aux participants : *Monsieur A., a une position importante dans son entreprise. Il est en contact régulier par e-mail avec sa collègue directe, Mme D., qui a le même poste que lui. De plus, il a une secrétaire personnelle, Mme F., avec qui il dialogue par e-mail également. Plusieurs fois par semaine, il doit envoyer un e-mail à sa responsable, Mme H, au sujet de l'avancement de ses projets. Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure vous pensez que les items suivants s'appliquent à Monsieur A.*

Les participants devaient ensuite répondre à une série de questions sur un curseur allant de 0 « Pas du tout d'accord » à 100 « Tout à fait d'accord ». Les items sont repris dans le tableau 1 ci-dessous. Les items du pouvoir ont été basés sur les articles de Dépret et Fiske (1999) et Kinkin et Schriesheim (1989). Les items du statut sont basés sur les articles de Blader et Chen (2014), Agut et ses collègues (2019), Fiske et ses collègues (2002), Kervyn et ses collègues (2015) et Olmeadow et Fiske (2010). Les items de la compétence sont basés sur les articles de Fiske et ses collègues (2002) et North et Fiske (2014). Enfin, les items de la dominance sont basés sur les articles de Pratto et ses collègues (1994). Après les analyses statistiques, les situations qui variaient le plus au niveau du pouvoir et le moins au niveau des autres dimensions ont été conservées. Pour ce faire les moyennes de chaque dimension ont été utilisées.

Tableau 1*Items du pré-test de mesure du pouvoir, statut, compétence, dominance*

	<i>Item 1</i>	<i>Item 2</i>	<i>Item 3</i>	<i>Item 4</i>
<i>Pouvoir</i>	A un contrôle ou de l'influence sur les revenus/la réussite de	A la possibilité de sanctionner	Peut rendre le travail de la stagiaire difficile et pénible	Peut faire en sorte que les choses soient désagréables pour la stagiaire
<i>Dominance</i>	Est supérieur à	Domine	A plus de chance dans la vie que	
<i>Compétence</i>	Est compétent	Est talentueux et efficace	Est doué et intelligent	
<i>Statut</i>	Est respecté par les autres	A un travail qui suscite l'admiration	A un niveau d'éducation élevé	A une position prestigieuse

Méthodologie

Les participants ont été recrutés en collaboration avec une autre mémorante effectuant son travail sur le même thème. Le recrutement s'est fait via différentes plateformes de réseaux sociaux.

1. Participants

Deux échantillons sont présents dans cette étude. Un échantillon est composé de 58 participants et l'autre de 70 participants. Dans les deux échantillons, ils sont âgés de 18 à 41 ans. Les participants ont été recrutés via les réseaux sociaux principalement dans le but de sélectionner le plus de personnes possibles. Il a été décidé de limiter la tranche d'âge à 41 ans pour éviter un effet de génération dans les réponses. L'échantillon est composé d'étudiants et de travailleurs.

2. Procédure

Afin d'éviter les biais par rapport aux participants, la méthode de simple aveugle a été utilisée pour la réalisation de l'étude. Les participants avaient comme informations qu'ils allaient devoir intervenir en tant que témoins dans une situation où des e-mails sont envoyés par un homme à une femme. Ils étaient également au courant qu'il s'agissait d'une situation en lien avec le pouvoir situationnel.

Dans un premier temps, les données démographiques ont été recueillies. Il a été demandé aux participants d'indiquer leur âge, leur sexe, leur état civil, leur statut économique, s'ils ont des enfants et leur diplôme obtenu le plus élevé.

Ensuite, ils devaient lire une situation pré-testée. Chaque situation expliquait qu'un homme travaillait avec une femme. Au total, les participants ont vu six situations différentes qui avaient pour thème le milieu professionnel. Dans chaque situation, l'homme avait un pouvoir haut ou bas par rapport à la femme. Le tableau 2 reprend des exemples de situations. Le participant ne voyait qu'une fois une même situation avec soit un niveau de pouvoir haut ou bas. En tout, il y avait trois situations avec un niveau de pouvoir haut et trois autres situations avec un niveau de pouvoir bas. Le participant voyait ensuite des e-mails envoyés de l'homme à la femme qui allaient de neutre à ambigu à harcelant, et devenaient au fur et à mesure de plus en plus harcelants. Le participant devait prendre une place de témoin et dire s'il autorisait la réception de l'e-mail ou non. Le tableau 3 montre des exemples d'e-mails. Lorsqu'ils décidaient de stopper la réception des e-mails, ils étaient dirigés vers six questions. D'abord, trois questions par rapport au confronting prejudice response model (CPR), et ensuite trois questions sur la plausibilité de la situation qu'ils venaient de lire.

Enfin, deux échelles étaient proposées après les situations. Ces échelles ont été choisies pour faire office de variables explicatives. La première était l'échelle de motivation externe ou interne et la deuxième la sexual experience questionnaire (SEQ).

Une page de debriefing était présentée à la fin du questionnaire afin d'expliquer aux participants le but de l'étude, à savoir examiner si le niveau de pouvoir d'une personne, en plus des autres variables, pouvait avoir une influence sur la réaction d'un témoin de harcèlement sexuel en ligne.

Les questionnaires ont été réalisés et remplis sur la plateforme d'enquêtes en ligne de la faculté de psychologie.

Tableau 2

Exemples de situations

Situation Pouvoir Haut

Monsieur T. est chef d'équipe dans une entreprise de production. Il a sous sa responsabilité plusieurs personnes, dont Madame H., qui travaille sur la ligne de production.

Monsieur T. envoie des e-mails à Madame H.

Situation Pouvoir bas

En tant que directeur des ressources humaines, Monsieur H. est chargé de s'occuper des licenciements, et de veiller au bon fonctionnement des nouveaux employés.

La société dans laquelle il travaille est dirigée par Madame J., qui est la responsable de Monsieur H. depuis quelques années.

Monsieur H. envoie des e-mails à Madame J.

Tableau 3

Exemples d'e-mails

E-mail neutre

« Bonjour, n'oubliez pas que nous avons une réunion demain matin à 9h. »

E-mail ambigu

« Tu n'avais pas l'air d'aller super bien aujourd'hui, quelque chose ne va pas avec ton mari ? »

E-mail harcelant

« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien de ton travail, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ? »

3. Matériel

a. Mesure du CPR

Le but de cette étude est d'analyser l'intervention du témoin dans une situation de harcèlement sexuel, en relation avec la notion de pouvoir. Nous avons ajouté à cela les procédures (Ashburn-Nardo et al., 2008) de prise de décision et d'action du témoin du CPR (Ashburn-Nardo et al., 2008). Comme mentionné dans la partie sur le CPR, nous avons utilisé les trois premières étapes de la réaction du témoin. Trois questions ont alors été posées aux participants après chaque situation : « dans quelle mesure estimez-vous que les e-mails envoyés constituent du harcèlement sexuel ? » (reconnaissance de l'aspect préjudiciable), « dans quelle mesure estimez-vous qu'il était nécessaire d'intervenir immédiatement pour mettre fin à l'envoi d'e-mails ? » (reconnaissance du degré d'urgence), et « dans quelle mesure pensez-vous que c'était votre responsabilité de stopper l'envoi des e-mails ? » (responsabilité personnelle à intervenir). Ces questions ont été mesurées via un curseur allant de 0 « pas du tout » à 100 « tout à fait ».

b. Mesure de la plausibilité

Dans le but de voir si les situations présentées aux participants semblaient plausibles par rapport à la réalité, 3 questions ont été posées aux participants après chaque situation : « dans quelle mesure pensez-vous que cette situation peut arriver dans la vie de tous les jours ? », « dans quelle mesure pensez-vous que cette situation est vraisemblable ? », « dans quelle mesure pensez-vous que cette situation est vécue par beaucoup de personnes ? ». Comme pour la mesure du CPR, ces questions étaient évaluées via un curseur allant de 0 « pas du tout » à 100 « tout à fait ».

c. Mesure du niveau de pouvoir du harceleur

Comme expliqué plus haut, nous avons réalisé un pré-test pour mesurer les relations où seule la notion du pouvoir variait. Malgré des résultats non concluants, les situations dont les résultats étaient les plus proches des résultats attendus ont été utilisées. Dans le but de s'assurer que l'ordre de présentation des situations n'avait pas d'effet sur les réponses données par les participants, l'étude a été réalisée avec deux échantillons différents. Pour le premier échantillon, l'ordre utilisé était : 'H1-B2-H3-B4-H5-B6' et 'B4-H5-B6-H1-B2-H3' en présentant aléatoirement un pouvoir haut (ex :H1) et un pouvoir bas (ex :B2). Le second échantillon a été présenté avec les mêmes situations mais avec le niveau de pouvoir opposé, il y avait donc 'B1-H2-B3-H4-B5-H6' et 'H4-B5-H6-B1-H2-B3'. Les situations avaient été

prétestées dans les deux sens, c'est-à-dire une fois avec un niveau de pouvoir bas et une fois avec un niveau de pouvoir haut ; elles étaient donc les mêmes dans les deux échantillons mais la différence était le niveau de pouvoir aléatoire.

d. Mesure pour l'intervention du témoin face à une situation de harcèlement sexuel en ligne

Lorsque le participant commençait l'enquête, il lui était indiqué qu'il allait voir six situations différentes et qu'il allait devoir intervenir en tant que témoin par rapport à un échange d'e-mails entre deux personnes. Dans chaque situation il y avait un homme et une femme. Voici un exemple d'une situation : « *En tant que directeur des ressources humaines, Monsieur H. est chargé de s'occuper des licenciements, et de veiller au bon fonctionnement des nouveaux employés. La société dans laquelle il travaille est dirigée par Madame J., qui est la responsable de Monsieur H. depuis quelques années. Monsieur H. envoie des e-mails à Madame J.* » (pouvoir bas). Après la lecture de la situation, le participant voyait un message apparaître et il lui était demandé de répondre à la question : « *en tant que témoin, que décidez-vous de faire face à cet e-mail ?* », il avait le choix entre deux options : « *Je permets à Mme. J. de recevoir cet e-mail* » ou « *J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme. J.* ». Lorsque le participant décidait de ne pas permettre la réception d'un e-mail, celui-ci était directement dirigé à la page suivante où il allait devoir répondre aux questions du CPR et de plausibilité pour ensuite passer à la situation suivante. Comme déjà mentionné, il y avait six situations en tout. Dans chaque situation, nous avions douze messages différents. Sur la base du mémoire de Huynen (2019), les messages étaient présentés dans l'ordre suivant : A-A-B-A-B-C-C-B-C-B-C-C. Les messages A sont neutres, les messages B sont ambigus et les messages C sont hostiles/harcelants. Selon le précédent mémoire effectué également au sein de la faculté de psychologie de l'université de Liège, le but de cette séquence est d'éviter les effets plafond et plancher. En utilisant cette manière de présenter les e-mails, ceux-ci devenaient de plus en plus harcelants au fur et à mesure de l'avancement des participants. Le but était par conséquent de voir à partir de quel moment le témoin allait stopper l'échange et donc n'allait plus permettre la réception des e-mails par la femme. Comme mentionné dans le paragraphe précédent, des exemples d'e-mails se trouvent dans le tableau 3.

e. Mesure des motivations externes et internes à répondre sans préjugés.

L'échelle de mesure des motivations externes et internes à répondre sans préjugés (MRWP) de Plant et Devine (1998) a été utilisée. Cette échelle comprend 10 items de mesure qui sont évalués sur une échelle de Likert allant de « pas du tout d'accord » (1) à « tout à fait d'accord » (9). Dans l'étude menée par Courset (2021) les items mesuraient la motivation à répondre sans préjugés envers les personnes maghrébines, c'est pourquoi les items ont été modifiés dans le cadre de la présente étude en remplaçant les « personnes maghrébines » par « les femmes » dans le but de rentrer dans notre thème de recherche. La version française de Courset (2021) est utilisée ici. Cinq items mesurent la motivation externe à répondre sans préjugés (EMS) et ceux-ci ont un alpha de Cronbach de 0.75 et 5 autres items mesurent la motivation interne à répondre sans préjugés (IMS) et ont un alpha de Cronbach de 0.74 (Courset, 2021). Cronbach total 0.69

f. Mesure de l'expérience de harcèlement sexuel passé

La sexual experience questionnaire (SEQ) de Fitzgerald, Magley, Drasgow et Waldo (1999) a été utilisée. La version anglaise a été traduite vers le français par Bergeron et ses collègues (2016). Leur étude visait à tester le nombre de personnes ayant vécu des violences sexuelles dans un contexte universitaire ; c'est pourquoi les items ont été modifiés pour correspondre au thème de ce mémoire et les questions ont donc été posées de manière plus générale. Cette échelle contient 21 items appartenant à 3 catégories différentes : le harcèlement sexuel composé de 8 items, les comportements sexuels non désirés composés de 7 items et la coercition sexuelle composée de 6 items (Bergeron et al., 2016). Les participants devaient répondre par rapport à leur expérience dans les douze derniers mois et le choix de réponses était « jamais », « 1 », « 2-3 », « 4-5 », ou « plus de 5 ». Pour les huit items de harcèlement sexuel, la consistance interne est de 0.84, pour les sept items des comportements sexuels non désirés celle-ci est de 0.83 et enfin pour les six items de coercition sexuelle, elle est de 0.86 (Bergeron et al., 2016).

Résultats

L'étude a été faite avec deux échantillons différents. L'objectif de cette démarche était de s'assurer que l'ordre de présentation des situations n'avait aucun effet sur les résultats statistiques et que la manipulation de la variable du pouvoir était bonne.

Échantillon 1

Statistiques descriptives

Données relatives aux participants

L'échantillon est composé de 70 participants avec 55 femmes, 13 hommes et 2 personnes ayant répondu 'autre' pour le sexe. La tranche d'âge des participants va de 19 à 39 ans ($M=25.2$; $SD=3.86$). Pour en arriver à cet échantillon final, 25 participants ont été supprimés car ils n'avaient pas complété le questionnaire dans sa totalité. Un box plot a ensuite été effectué pour déterminer les données aberrantes au niveau de l'âge, et 11 participants ont été supprimés. Un participant supplémentaire a été éliminé car il montrait un style répétitif dans les réponses, laissant passer systématiquement les 12 messages dans chaque situation.

Moyennes des e-mails autorisés

Pour la situation 1 pouvoir bas, la moyenne des e-mails autorisés est de 1.87 avec un minimum de 0 et un maximum de 5. Pour la situation 2 pouvoir haut, la moyenne des e-mails autorisés est de 2.46 avec un minimum de 0 et un maximum de 5. Au niveau de la situation 3 pouvoir bas, la moyenne de e-mails autorisés est de 2.93 avec un minimum de 0 et un maximum de 10. Pour la situation 4 pouvoir haut, la moyenne des messages autorisés est de 2.20 avec un minimum de 0 et un maximum de 5. Pour la situation 5 pouvoir bas, la moyenne des e-mails autorisés est de 1.81 avec un minimum de 0 et un maximum de 11. Enfin, pour la situation 6 pouvoir haut, la moyenne des e-mails autorisés est de 2.13 avec un minimum de 1 et un maximum de 5. Cette analyse a été faite dans le but d'identifier les données aberrantes au niveau de nombre de messages envoyés. Le tableau 4 ci-dessous reprend les informations de cette analyse après suppression des données aberrantes.

Tableau 4

Statistiques descriptives des messages autorisés après suppression des données aberrantes

	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Écart-type</i>
<i>Situation 1 pouvoir</i> <i>bas</i>	1.87	0	5	0.760
<i>Situation 2 pouvoir</i> <i>haut</i>	2.46	0	5	1.16
<i>Situation 3 pouvoir</i> <i>bas</i>	2.93	0	10	1.80
<i>Situation 4 pouvoir</i> <i>haut</i>	2.20	0	5	1.21
<i>Situation 5 pouvoir</i> <i>bas</i>	2.00	0	11	1.83
<i>Situation 6 pouvoir</i> <i>haut</i>	2.00	1	5	0.900

Analyse de la fiabilité des échelles

L'alpha de Cronbach est utilisé pour mesurer la cohérence interne ainsi que la fiabilité d'une échelle, c'est-à-dire qu'il mesure la capacité d'une échelle à produire des résultats constants sans erreur de mesure (Amirrudin et al., 2021). Un bon alpha de Cronbach est supérieur à 0,7 ce qui montre que les différents items d'une échelle mesurent la même chose. En dessous de cette valeur il se peut qu'il y ait un problème au niveau de cette mesure.

Échelle des motivations externes et internes à répondre sans préjugés.

Dans notre étude, l'alpha de Cronbach de la motivation interne est de 0,82 et celui de la motivation externe est de 0,76. Pour l'échelle totale il est de 0,73. Ils sont similaires aux alpha de Cronbach obtenus chez Courset (2021).

Échelle de l'expérience de harcèlement sexuel passé

Pour les huit items de harcèlement sexuel, l'alpha de Cronbach est de 0.84, pour les sept items des comportements sexuels non désirés celle-ci est de 0.83 et enfin pour les six items de coercition sexuelle elle est de 0.86 (Bergeron et al., 2016).

Dans notre étude, la dimension du harcèlement sexuel présente un alpha de Cronbach de 0.88, celle des comportements sexuels non désirés montre un alpha de Cronbach de 0.74 et pour la dimension de la coercition sexuelle on retrouve un alpha de 0.59. L'échelle totale est de 0.83. Il est important de noter que dans notre analyse pour la dimension de la coercition sexuelle, l'item 4 a été omis car celui-ci ne montrait aucune variabilité dans les scores car les 70 participants ont répondu 'Jamais' à cet item.

Analyses statistiques avec le modèle mixte linéaire

L'analyse statistique portant à tester les hypothèses de recherche a été effectuée avec Jamovi.

Comme mentionné plus haut, certaines données aberrantes au niveau de l'âge et du nombre de messages autorisés n'ont pas été prises en compte pour l'analyse. De plus, bien que le minimum d'e-mails autorisés soit majoritairement de 0, les box plots pour analyser les données aberrantes ont montré qu'aucun participant n'a utilisé 0 de manière exagérée dans ses réponses. C'est pourquoi nous n'avons supprimé que les participants qui utilisaient 12 et donc

qui laissaient passer tous les e-mails. De la même manière, les participants ayant autorisé l'envoi de moins de 2 e-mails ont été supprimés de l'analyse statistique. Cela a été fait car les 2 premiers e-mails sont neutres.

Les variables indépendantes sont le sexe du participant, le niveau de pouvoir du harceleur, les motivations externes et internes à réagir sans préjugés, la reconnaissance du caractère harcelant de la situation (CPR), la reconnaissance du caractère urgent à stopper les e-mails de la situation (CPR), la reconnaissance d'une responsabilité personnelle à stopper les e-mails de la situation (CPR) et enfin l'expérience passée de harcèlement sexuel.

La variable dépendante que l'on cherche à expliquer est le nombre d'e-mails autorisés.

Puisque nous allons regarder s'il y a un effet d'une variable au niveau des moyennes, il est important de préciser que l'intercept est de 2,35 et que cela correspond à la valeur que l'on aura au niveau de la moyenne des e-mails autorisés si toutes les variables indépendantes sont à 0.

La version du questionnaire ne donne pas d'effet significatif, ne montrant pas d'effet d'ordre.

Résultats du modèle mixte

Hypothèse 1 : plus le témoin reconnaît le caractère harcelant et/ou le caractère urgent et/ou un sentiment de responsabilité personnelle à intervenir lors d'une situation de harcèlement sexuel, moins le nombre d'e-mails qu'il autorise la victime à recevoir sera élevé.

La dimension harcelante du CPR est significative ($p <.001$). En d'autres mots, lorsqu'on augmente d'une unité sur la perception du harcèlement de la situation, on augmente de 0,01 ($b = 0,01$) dans la moyenne des e-mails autorisés. Selon ce résultat l'hypothèse est contredite. La significativité de cette dimension montre que plus le témoin perçoit une dimension harcelante à la situation, plus il permettra l'envoi d'e-mails et donc mettra plus de temps à intervenir.

Le caractère urgent du modèle du CPR est significatif ($b = -0,006$; $p = 0,033$). Cela montre qu'en augmentant d'une unité sur la perception du caractère urgent de la situation, on diminue de 0,006 dans la moyenne des e-mails autorisés. Selon ce résultat, l'hypothèse est soutenue et montre que plus le témoin perçoit le caractère urgent de la situation, plus il agira pour stopper l'envoi des e-mails.

La dimension responsabilité personnelle à réagir face à la situation n'est pas significative ($b = -0,001$; $p = 0,579$;). L'hypothèse n'est pas soutenue et il ne semble pas y avoir d'effet de la perception de responsabilité personnelle sur la variable dépendante. La perception de la responsabilité personnelle n'a pas d'effet sur l'intervention du témoin et sur le temps qu'il mettra à agir pour stopper la situation.

Hypothèse 2 : le nombre d'e-mails que le témoin autorisera la victime à recevoir sera plus faible lorsque la victime est en position de pouvoir bas, comparé à une position de pouvoir haut. L'effet du pouvoir est significatif ($p=0.025$; $b= -0,253$). Selon les résultats, lorsque le témoin est face à un niveau de pouvoir bas, il permet l'envoi de plus de messages que lorsqu'il est face à un pouvoir haut. L'hypothèse n'est pas soutenue car bien que les résultats soient significatifs, ceux-ci sont opposés aux attentes.

Hypothèse 3 : plus le témoin est motivé de manière interne à répondre sans préjugés, moins il permettra à la victime de recevoir des e-mails. L'effet de la motivation interne à répondre sans préjugé n'est pas significatif ($p=0.291$; $b= -0.010$). L'hypothèse n'est pas soutenue et il ne semble pas y avoir d'effet de la motivation interne sur la variable dépendante. Le niveau de motivation interne d'un témoin n'a pas d'effet sur son intervention et donc sur le temps qu'il met pour stopper la situation.

Hypothèse 4 : si le témoin est motivé de manière externe à répondre sans préjugés, puisque nous sommes dans un contexte de harcèlement en ligne, il permettra la réception de plus d'e-mails pour la victime. L'effet de la motivation externe à répondre sans préjugés n'est pas significatif ($p= 0.183$; $b= 0.011$). L'hypothèse n'est pas soutenue et il ne semble pas y avoir d'effet de la motivation externe sur la variable dépendante. C'est-à-dire que le niveau de motivation externe d'un témoin n'a pas d'effet sur son intervention et donc sur le temps qu'il met pour stopper la situation.

Hypothèse 5 : plus le témoin a de l'expérience personnelle liée à du harcèlement sexuel dans le passé, plus le nombre d'e-mails autorisé vers la victime sera élevé. Aucun effet significatif n'est observé ($p= 0.807$; $b= 0.001$). L'expérience personnelle de harcèlement sexuel chez un témoin semble ne pas avoir d'effet sur son intervention.

Hypothèse 6 : lorsqu'il est face à une situation où le harceleur a plus de pouvoir que la victime, l'effet des items du CPR sera diminué, augmentant ainsi le nombre de messages envoyés à la victime. Les résultats de cette hypothèse sont développés ci-dessous.

Interactions et effets simples

Une interaction entre le niveau de pouvoir et les trois dimensions du CPR a été explorée. Le but était de voir si le fait d'être exposé à un pouvoir haut ou bas aurait un effet sur la perception de la dimension harcelante, la perception du caractère urgent et la perception d'une responsabilité personnelle à agir.

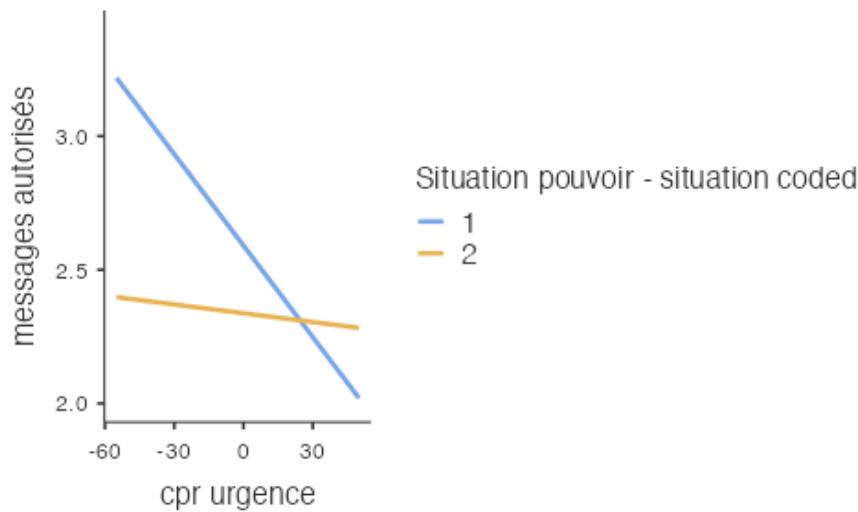
1. L'interaction entre le pouvoir et la perception de la responsabilité personnelle n'est pas significative ($p=0.774$; $b= 0.001$).
2. L'interaction entre le pouvoir et la perception du harcèlement n'est pas significative ($p=0.572$; $b= - 0.002$). En regardant les effets simples, les observations sont en accord avec les effets principaux du niveau de pouvoir et de la perception du caractère harcelant de la situation.
3. L'interaction entre le pouvoir et la perception d'un caractère urgent est significative ($p=0.039$; $b=0.010$)

Il est intéressant d'aller voir les effets simples de l'interaction 3 qui est significative.

Les effets simples montrent qu'il y a un effet significatif à l'intérieur de l'interaction entre le pouvoir bas et la perception du caractère urgent de la situation ($p=0.006$) montrant qu'en augmentant d'une unité sur la perception du caractère urgent, on diminue de 0.01 ($b= -0.01$) dans le nombre d'e-mails autorisés en étant face à un harceleur ayant une position de pouvoir basse. Cela veut dire que si le témoin reconnaît le caractère urgent de la situation, il permettra l'envoi de moins d'e-mails lorsqu'il est face à un pouvoir bas, comparé à lorsqu'il est face à un pouvoir haut. L'effet simple entre la reconnaissance du caractère urgent de la situation et le niveau de pouvoir haut n'est pas significatif ($p= 0.761$; $b= -0.001$)

Figure 1

Graphique de l'interaction entre le niveau de pouvoir et la perception du caractère urgent de la situation



Note : 1 = niveau de pouvoir bas

2 = niveau de pouvoir haut

Tableau 5*Effets fixes du modèle mixte du 1^{er} échantillon*

	<i>Nom estimé</i>	<i>Erreur standard</i>	<i>Df</i>	<i>t</i>	<i>P</i>
<i>Intercept</i>	2.463	0.171	61.0	14.398	<.001
<i>Sexe</i>	-0.082	0.212	60.4	-0.388	0.699
<i>Sexe 2</i>	-0.372	0.481	62.6	-0.772	0.443
<i>Pouvoir</i>	-0.253	0.112	297.4	-2.250	0.025
<i>Somme</i>	0.011	0.008	67.8	1.344	0.183
<i>motivation</i>					
<i>externe</i>					
<i>Somme</i>	-0.010	0,009	68.7	-1.063	0.291
<i>motivation</i>					
<i>interne</i>					
<i>SEQ somme</i>	0.001	0.007	63.5	0.245	0.807
<i>CPR</i>	0.012	0.003	238.3	4.072	<0.001
<i>harcèlement</i>					
<i>CPR urgence</i>	-0.006	0.002	252.6	-2.146	0.033
<i>CPR</i>	-0.001	0.002	126.9	-0.556	0.579
<i>responsabilité</i>					
<i>personnelle</i>					
<i>Plausibilité</i>	-0.006	0.003	204.2	-1.973	0.05
<i>somme</i>					
<i>Version</i>	-0.259	0.181	65.4	-1.426	0.159
<i>questionnaire</i>					
<i>Pouvoir * CPR</i>	-0.002	0.004	314.3	-0.566	0.572
<i>harcèlement</i>					
<i>Pouvoir * CPR</i>	0.010	0.004	308.3	2.077	0.039
<i>urgence</i>					
<i>Pouvoir * CPR</i>	0.001	0.004	301.2	0.287	0.774
<i>responsabilité</i>					

Échantillon 2

Statistiques descriptives

Données relatives aux participants

L'échantillon est composé de 58 participants avec 43 femmes et 15 hommes. La tranche d'âge des participants va de 20 à 38 ans ($M = 25.8$; $SD = 4.43$). Pour en arriver à cet échantillon final, 14 participant.e.s ont dû être supprimés car ils n'avaient pas complété le questionnaire dans sa totalité. Nous avons ensuite effectué un box plot pour déterminer les données aberrantes au niveau de l'âge, où nous avons enlevé 9 participants ainsi que les données aberrantes au niveau des messages où nous en avons supprimé 1 car celui-ci montrait un style répétitif dans les réponses en laissant passer les 12 messages dans chaque situation. 14 participants ont été supprimés avant les analyses car ils n'avaient pas complété le questionnaire dans sa totalité.

Moyennes des e-mails autorisés

Pour la situation 1 pouvoir haut, la moyenne des e-mails autorisés est de 2,12 avec un minimum de 0 et un maximum de 10. Pour la situation 2 pouvoir bas, la moyenne des e-mails autorisés est de 2,36 avec un minimum de 0 et un maximum de 5. Au niveau de la situation 3 pouvoir haut, la moyenne de e-mails autorisés est de 3,14 avec un minimum de 0 et un maximum de 6. Pour la situation 4 pouvoir bas, la moyenne des messages autorisés est de 2,28 avec un minimum de 0 et un maximum de 6. Pour la situation 5 pouvoir haut, la moyenne des e-mails autorisés est de 2,60 avec un minimum de 0 et un maximum de 6. Enfin, pour la situation 6 pouvoir bas, la moyenne des e-mails autorisés est de 2,41 avec un minimum de 2 et un maximum de 5. Cette analyse a été faite dans le but d'identifier les données aberrantes au niveau de nombre de messages envoyés. Le tableau 6 ci-dessous reprend les informations de cette analyse après suppression des données aberrantes.

Tableau 6

Statistiques descriptives des messages autorisés après suppression des données aberrantes

	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Écart-type</i>
<i>Situation 1 pouvoir</i> <i>haut</i>	2.21	0	10	1.31
<i>Situation 2 pouvoir</i> <i>bas</i>	2.36	0	5	1.07
<i>Situation 3 pouvoir</i> <i>haut</i>	3.14	0	6	1.36
<i>Situation 4 pouvoir</i> <i>bas</i>	2.28	0	6	1.31
<i>Situation 5 pouvoir</i> <i>haut</i>	2.60	0	6	1.43
<i>Situation 6 pouvoir</i> <i>bas</i>	2.00	2	5	0.992

Analyse de la fiabilité des échelles

Échelle des motivations externes et internes à répondre sans préjugés.

Dans notre étude, l'alpha de Cronbach de la motivation interne est de 0,69 et celui de la motivation externe est de 0,67. Pour l'échelle totale il est de 0.51.

Échelle de l'expérience de harcèlement sexuel passé

Dans notre étude, la dimension du harcèlement sexuel montre un alpha de Cronbach de 0,87, celle des comportements sexuels non désirés montre un alpha de Cronbach de 0,82 et pour la dimension de la coercition sexuelle on retrouve un alpha de 0,83. L'échelle totale est de 0,91.

Analyses statistiques avec le modèle mixte linéaire

L'analyse statistique, l'extraction des données aberrantes et les variables dépendantes et indépendantes sont les mêmes que dans l'échantillon 1.

L'intercept est de 2.407.

La version du questionnaire ne donne pas d'effet significatif, ne montrant pas d'effet d'ordre.

Résultats du modèle mixte

Hypothèse 1 : plus le témoin reconnaît le caractère harcelant et/ou le caractère urgent et/ou un sentiment de responsabilité personnelle à intervenir lors d'une situation de harcèlement sexuel, moins le nombre d'e-mails qu'il autorise la victime à recevoir sera élevé.

La dimension harcelante du CPR est significative ($p=0,002$). En d'autres mots, lorsqu'on augmente d'une unité sur la perception du harcèlement de la situation, on augmente de 0,008 ($b=0,008$) dans la moyenne des e-mails autorisés. Selon ce résultat l'hypothèse est contredite. La significativité de cette dimension montre que plus le témoin perçoit une dimension harcelante à la situation, plus il mettra de temps à réagir pour stopper la situation.

Le caractère urgent du modèle du CPR n'est pas significatif ($p=0.227$; $b= -0.003$). Selon ce résultat, l'hypothèse n'est pas soutenue et il ne semble pas y avoir d'effet du caractère urgent

de la situation sur la variable dépendante. La reconnaissance du caractère urgent de la situation n'a pas d'effet sur l'intervention et donc sur le temps que le témoin met pour stopper la situation.

La dimension de la responsabilité personnelle n'est pas significative ($p=0.498$; $b= -0.001$). L'hypothèse n'est pas soutenue et il ne semble pas y avoir d'effet de la perception de responsabilité personnelle sur la variable dépendante. La reconnaissance de la responsabilité personnelle n'a pas d'effet sur l'intervention et sur le temps que le témoin met pour stopper la situation.

Hypothèse 2 : le nombre d'e-mails que le témoin autorisera la victime à recevoir sera plus faible lorsque la victime est en position de pouvoir bas, comparé à une position de pouvoir haut. L'effet du pouvoir est significatif ($p=0,008$; $b= 0,283$). Selon les résultats, face à un harceleur avec un pouvoir haut, le témoin avait plus tendance à laisser passer des e-mails que lorsqu'il était face à un pouvoir bas. En d'autres termes, le témoin mettra plus de temps à stopper la situation lorsqu'il est face à un harceleur avec un niveau de pouvoir haut. L'hypothèse est confirmée.

Hypothèse 3 : plus le témoin est motivé de manière interne à répondre sans préjugés, moins il permettra à la victime de recevoir des e-mails. L'effet de la motivation interne à répondre sans préjugé n'est pas significatif ($p=0.604$; $b= 0.007$). L'hypothèse n'est pas soutenue et il ne semble pas y avoir d'effet de la motivation interne sur la variable dépendante. Le niveau de motivation interne d'un témoin n'a pas d'effet sur son intervention et donc sur le temps qu'il met pour stopper la situation.

Hypothèse 4 : si le témoin est motivé de manière externe à répondre sans préjugés, puisque nous sommes dans un contexte de harcèlement en ligne, il permettra la réception de plus d'e-mails pour la victime. L'effet de la motivation externe à répondre sans préjugés n'est pas significatif ($p= 0.743$; $b= 0.005$). L'hypothèse n'est pas soutenue et il ne semble pas y avoir d'effet de la motivation externe sur la variable dépendante. C'est-à-dire que le niveau de motivation externe d'un témoin n'a pas d'effet sur son intervention et donc sur le temps qu'il met pour stopper la situation.

Hypothèse 5 : plus le témoin a de l'expérience personnelle liée à du harcèlement sexuel dans le passé, plus le nombre d'e-mails autorisé vers la victime sera élevé. Aucun effet

significatif n'est observé ($p= 0,275$; $b= -0,009$). L'expérience personnelle de harcèlement sexuel chez un témoin semble ne pas avoir d'effet sur son intervention.

Hypothèse 6 : lorsqu'il est face à une situation où le harceleur a plus de pouvoir que la victime, l'effet des items du CPR sera diminué, augmentant ainsi le nombre de messages envoyés à la victime. Les résultats de cette hypothèse sont développés ci-dessous.

Interactions et effets simples

Les interactions investiguées sont les mêmes que dans l'échantillon 1.

1. L'interaction entre le pouvoir et la perception de la responsabilité personnelle n'est pas significative ($p=0,272$; $b= -0,004$).
2. L'interaction entre le pouvoir et la perception du harcèlement n'est pas significative ($p=0,947$; $b= -2,97\text{e-}4$)
3. L'interaction entre le pouvoir et la perception d'un caractère urgent n'est pas significatif ($p=0,877$; $b= -8.00\text{e-}4$).

Tableau 7*Effets fixes du modèle mixte 2^{ème} échantillon*

<i>Nom</i>	<i>Estimé</i>	<i>Erreur standard</i>	<i>Df</i>	<i>T</i>	<i>P</i>
<i>Intercept</i>	2.558	0.125	52.1	20.465	<0.001
<i>Sexe</i>	-0.248	0.254	52.7	-0.976	0.333
<i>Pouvoir</i>	0.283	0.125	269.5	2.683	0.008
<i>Somme motivation externe</i>	0.005	0.016	53.6	0.329	0.743
<i>Somme motivation interne</i>	0.007	0.014	53.2	0.521	0.604
<i>SEQ somme</i>	-0.009	0.008	50.4	-1.104	0.275
<i>CPR harcèlement</i>	0.008	0.002	305.7	3.118	0.002
<i>CPR urgence</i>	-0.003	0.003	306.5	-1.211	0.227
<i>CPR responsabilité personnelle</i>	-0.001	0.002	217.8	-0.679	0.498
<i>Plausibilité mean</i>	1.33 ^{e-4}	0.003	258	0.039	0.969
<i>Version questionnaire</i>	-0.394	0.220	51.4	-1.790	0.079
<i>Pouvoir * CPR harcèlement</i>	-2.97 ^{e-4}	0.004	265.4	0.066	0.947
<i>Pouvoir * CPR urgence</i>	-8.00 ^{e-4}	0.005	270.2	-0.154	0.877
<i>Pouvoir * CPR responsabilité personnelle</i>	-0.004	0.003	269.3	-1.100	0.272

Discussion

L'étude présentée dans ce mémoire visait à investiguer l'influence de différentes variables sur l'intervention d'un témoin face à une situation de harcèlement sexuel en ligne sous forme d'envoi d'e-mails.

Tout d'abord, le niveau de pouvoir du harceleur a été étudié. La littérature actuelle met en évidence un lien entre le niveau de pouvoir du harceleur et la réaction du témoin. Il a été montré que plus le harceleur avait un niveau de pouvoir haut comparé à la victime, plus les témoins percevaient le comportement du harceleur comme moins grave en comparaison avec la même situation et un harceleur d'un niveau de pouvoir bas (Mishra & Stair, 2019). Il semblait intéressant d'investiguer si ces résultats seraient les mêmes dans une situation de harcèlement sexuel sous forme d'e-mails.

Ensuite, les étapes du modèle du CPR ont été abordées pour questionner un lien entre l'intervention du témoin et la perception du caractère harcelant de la situation, la perception de l'urgence de la situation ainsi que la perception d'une responsabilité personnelle face à la situation. Comme mentionné dans ce mémoire, Ashburn-Nardo et al. (2008) ont développé ce modèle en proposant cinq étapes qui pourraient influencer l'intervention d'un témoin face à une situation préjudiciable. L'étude consistait donc ici à évaluer la reconnaissance des trois premières étapes du modèle, et d'investiguer le lien avec l'intervention du témoin dans le contexte de ce mémoire.

L'expérience passée de harcèlement sexuel ainsi que le type de motivation à répondre sans préjugés (interne vs externe) ont également été investigués. Il semblait plausible d'introduire des variables indépendantes qui portaient sur les caractéristiques des participants. La SEQ et l'échelle de motivation à répondre sans préjugés ont été utilisées pour l'enquête.

Enfin, l'interaction entre le niveau de pouvoir du harceleur et les trois conditions du CPR ont été creusées. Le but était de d'analyser l'influence que le niveau de pouvoir du harceleur pouvait avoir sur la reconnaissance du harcèlement, de l'urgence et de la responsabilité personnelle.

La première hypothèse porte sur le fait que plus le témoin reconnaît le caractère harcelant et/ou le caractère urgent et/ou un sentiment de responsabilité personnelle à intervenir lors d'une situation de harcèlement sexuel, moins le nombre de messages qu'il autorise la victime à recevoir sera élevé. Dans l'échantillon 1, un effet significatif a été observé pour le caractère urgent et pour le caractère harcelant de la situation. Lorsqu'un témoin perçoit un caractère urgent à la situation, il permet l'envoi de moins d'e-mails à la

victime et met un terme à la situation plus rapidement. Ce résultat est en accord avec l'item du modèle CPR de Asburn-Nardo et al. (2008) proposant que la reconnaissance du caractère urgent de la situation est nécessaire pour avoir une intervention du témoin. Par contre, le sens de la significativité pour le caractère harcelant est contraire à ce que l'on aurait pu penser. En effet, lorsqu'un témoin ressent un caractère harcelant à la situation, celui-ci permet à la victime de recevoir plus d'e-mails et met plus de temps à mettre un terme à la situation. Au niveau de l'échantillon 2, un effet significatif est observé seulement pour le caractère harcelant de la situation. La significativité de l'item va dans le même sens que pour l'échantillon 1 où le témoin permet l'envoi de plus d'e-mails à la victime en reconnaissant un caractère harcelant. Ces résultats ne semblent pas être concluants puisque des effets différents sont observés dans les deux échantillons. Il est plus judicieux de dire que l'hypothèse n'est pas soutenue. La question se pose malgré tout quant à la cause du résultat qui pourrait être perçu comme paradoxal au niveau de la perception du harcèlement que l'on retrouve dans les deux échantillons. Selon Ashburn-Nardo et al. (2019) la reconnaissance du caractère préjudiciable, et donc, dans le cas de cette étude, harcelant de la situation permettrait au témoin d'avoir une motivation pour agir envers la victime. Il était attendu dans cette étude que les résultats reflètent ce modèle. Un explication qui est possible est celle de la crainte des représailles que le témoin pourrait ressentir. En effet, une étude menée par Aggarwal et Brenner (2020) mentionne la crainte des représailles comme frein à la dénonciation du harcèlement. La difficulté est que dans l'étude de ce mémoire, il n'y avait pas de possibilité de représailles pour le témoin, puisque la situation se déroulait en ligne et était fictive.

Il pourrait s'agir d'un problème méthodologique. Les questions sur les items du CPR étaient effectivement placées après le refus de l'envoi d'un e-mail, c'est-à-dire que si le témoin n'autorisait pas un e-mail ambigu ou harcelant, celui-ci était redirigé vers les questions des items du CPR. Il se pourrait que le dernier message vu ait influencé la réponse à l'item du CPR sur la perception du harcèlement, et donc que si un participant voyait un message ambigu ou harcelant en dernier, il répondait qu'il percevait plus de harcèlement. Dans ce cas de figure, c'est le dernier message qui influence la perception du harcèlement. Ça pourrait expliquer le fait que plus le témoin perçoit le caractère harcelant de la situation, plus le nombre d'e-mails envoyés est élevé. En réalité, l'effet serait dû au fait que les participants qui permettent l'envoi de plus d'e-mails ont, en guise de dernier message, un e-mail plus ambigu ou harcelant que les participants ayant permis l'envoi de moins d'e-mails. Avec la vision d'un dernier e-mail plus ambigu ou harcelant, la perception du caractère harcelant augmente. Enfin, une explication de la non significativité de la perception de la responsabilité

personnelle pourrait venir du fait que l'étude est réalisée en ligne. La situation étant fictive, l'effet de la responsabilité personnelle du témoin à agir est indépendante et n'a pas de lien avec le nombre d'e-mails autorisés car il n'y a pas de vrai sentiment de responsabilité personnelle face à une situation fictive. De plus, le témoin n'était pas mis dans une situation où il y aurait des coûts et bénéfices à intervenir. La responsabilité personnelle est donc diminuée et semble ne pas avoir d'effet dans cette étude sur l'intervention du témoin et le nombre d'e-mails que le témoin permet d'envoyer à la victime.

La seconde hypothèse soutenait que le nombre de messages que le témoin autorisera la victime à recevoir sera plus faible lorsque le harceleur est en position de pouvoir bas, comparé à une position de pouvoir haut. Dans le premier échantillon, l'effet du pouvoir du harceleur montre un résultat significatif. Dans le second échantillon, l'effet du pouvoir du harceleur montre également un résultat significatif. Néanmoins, les résultats semblent contradictoires entre les deux échantillons. Dans l'échantillon 1, les résultats vont dans le sens inverse de l'hypothèse et montrent que lorsque le témoin est face à un harceleur avec un niveau de pouvoir bas, il intervient moins rapidement pour mettre un terme à la situation que lorsqu'il est face à un harceleur avec un niveau de pouvoir haut. Dans l'échantillon 2, les résultats vont dans le sens de l'hypothèse et montrent que lorsque le témoin est face à un harceleur avec un niveau de pouvoir bas, il intervient plus rapidement pour mettre un terme à la situation comparé à lorsqu'il est face à un harceleur avec un niveau de pouvoir haut. Les résultats de cet échantillon sont en concordance avec une étude menée par Ashburn-Nardo et al. (2014) ayant montré que dans une situation imaginée et dans une situation plausible réalisée en laboratoire, l'effet du niveau de pouvoir haut du harceleur était résistant et constituait un obstacle à l'intervention du témoin. En ce qui concerne le second échantillon, les résultats sont en opposition à l'hypothèse posée et montrent que lorsqu'un témoin est face à un harceleur avec un niveau de pouvoir haut, il agira et permettra l'envoi de moins d'e-mails. Ces résultats sont plutôt surprenants et posent question. Selon une étude menée par Szekeres et al. (2020) le mouvement #MeToo a eu un impact sur la vision du harcèlement sexuel et des abus sexuels. Ce mouvement tentait de dénoncer le harcèlement sexuel et les abus, notamment perpétrés par des personnes ayant un haut niveau de pouvoir (McDonald, 2019). Il se pourrait alors que la significativité dans l'échantillon 2 montrant que les témoins agissent plus face à un harceleur de haut niveau de pouvoir traduit du changement de vision envers le harcèlement sexuel et la question de la dénonciation. Il aurait été intéressant d'ajouter une mesure pour ce concept. Enfin, la différence entre les deux échantillons pourrait venir de la mesure utilisée pour le niveau de pouvoir. Comme expliqué dans la partie de la revue de la

littérature, les situations étaient déclinées en un pouvoir haut et en un pouvoir bas. Le tableau 2 reprend des exemples des situations en niveau de pouvoir haut et niveau de pouvoir bas. Il est possible que le pouvoir ait été perçu différemment dans un échantillon par rapport à l'autre. La distance entre le niveau de pouvoir du harceleur aurait pu être trop importante (ex : pas la même distance entre un professeur d'université et son assistante qu'entre un professeur d'université et la présidente du service). Cela voudrait dire que la vision du pouvoir est plus nuancée que ce qu'on le pense.

La troisième hypothèse mentionnait que plus le témoin est motivé de manière interne à répondre sans préjugés, moins il permettra à la victime de recevoir des e-mails. Aucun des deux échantillons n'a montré des résultats significatifs pour cette hypothèse. Cela signifie que la motivation interne d'un témoin à répondre sans préjugés n'a pas eu d'impact sur le nombre d'e-mails que le témoin autorisait la victime à recevoir. La quatrième hypothèse portait sur le fait que le témoin motivé de manière externe à répondre sans préjugés permettra la réception de plus d'e-mails pour la victime, puisque nous sommes dans un contexte de harcèlement en ligne et que l'évaluation sociale n'entre pas en compte. Les résultats de cette hypothèse ne sont pas significatifs. Lorsqu'un participant haut en motivation externe doit intervenir comme témoin, il ne permet pas plus ni moins l'envoi d'e-mails qu'un autre participant. Le fait d'être motivé de manière interne ou externe à répondre sans préjugés envers les femmes n'est peut-être pas lié directement à la réaction envers le harcèlement sexuel. Il est possible que par exemple, même si une personne est motivée de manière interne à répondre sans préjugés envers les femmes, la motivation ne se transférera pas à la réponse face au harcèlement sexuel. Il est également possible que le niveau de motivation des participants ne soient pas assez élevés pour avoir un effet sur l'intervention en tant que témoin. Le contexte pourrait également avoir une influence sur la manière d'agir. Bien qu'une personne ait certaines valeurs, celle-ci n'agira pas systématiquement en accord avec celles-ci car des facteurs contextuels peuvent entrer en jeu (Steg, 2016). Dans le contexte de l'étude présentée dans ce mémoire, le fait que la situation soit fictive pourrait influencer le fait que les valeurs du participant n'interviennent pas dans sa manière d'agir. Ces résultats montrent qu'il existe un possible creux entre la motivation à agir de manière non sexiste et l'action en elle-même.

La cinquième hypothèse était que plus le témoin a de l'expérience personnelle liée à du harcèlement sexuel dans le passé, plus le nombre d'e-mails autorisé vers la victime sera élevé. Cette hypothèse est construite sur la base de la littérature relative aux conséquences du harcèlement sexuel. Le harcèlement sexuel a été mis en lien avec des conséquences comme la dépression ou encore l'anxiété. Le harcèlement sexuel est vu comme un évènement de vie

stressant (Houle et al., 2011). Des études à son sujet ont montré que la prévalence de harcèlement sexuel avait un lien avec le développement de symptômes dépressifs en comparaison avec des personnes n'ayant pas vécu de harcèlement sexuel et qui avaient moins de prévalence avec le développement de symptômes dépressifs (Houle et al., 2011). Comme expliqué dans la partie de la revue de la littérature, les symptômes dépressifs sont eux-mêmes à mettre en lien avec l'impuissance apprise. La personne est en incapacité à réagir au stress qu'elle endure et sur le long terme, le développement de symptômes dépressifs peu apparaître (Vollmayr & Gass, 2013). Dans cette étude, le harcèlement sexuel est l'évènement stressant répétitif. Il est hypothétisé qu'un témoin ayant de l'impuissance apprise montrera une tendance à autoriser l'envoi de plus d'e-mails à la victime. Les résultats statistiques montrent que cette hypothèse n'est pas supportée. Il semble ne pas y a voir de lien en l'expérience passée de harcèlement sexuel et le nombre d'e-mails autorisés envers la victime. Une potentielle explication à ces résultats seraient les facteurs de résilience des témoins ayant vécu du harcèlement sexuel dans le passé. La résilience est perçue comme la capacité à s'adapter aux évènements de stress (Wu et al., 2013). Des facteurs tels que les traits de personnalité, la tolérance au stress ou encore les processus cognitifs utilisés sont en lien positif avec la résilience (Wu et al., 2013). Dans les échantillons de ce mémoire, l'explication possible des résultats non significatifs viendrait d'un juste milieu. D'un côté, les témoins ne semblent pas avoir été affectés par leur expérience de harcèlement sexuel au point d'avoir de l'impuissance apprise et donc d'autoriser l'envoi d'un plus grand nombre d'e-mails. D'un autre côté, les témoins ne semblent pas avoir été résilients face à leur expérience de harcèlement sexuel passée au point d'avoir la volonté d'agir et d'autoriser l'envoi de moins d'e-mails. On se trouverait dans un juste milieu où l'expérience passée de harcèlement sexuel chez un témoin ne semble pas avoir d'effet sur son intervention.

La sixième hypothèse était une hypothèse d'interaction. Elle supposait que lorsqu'il est face à une situation où le harceleur a plus de pouvoir que la victime, l'effet des items du CPR sera diminué, augmentant ainsi le nombre de messages envoyés à la victime. Cette hypothèse est fondée sur l'étude de Ashburn-Nardo et al. (2014) ayant démontré que le niveau de pouvoir semble avoir un effet inhibiteur sur la réaction du témoin. Dans cet article, le lien avec les conditions du modèle CPR est fait. En effet, selon les chercheurs, lorsque le témoin est face à un harceleur avec un haut niveau de pouvoir, malgré une reconnaissance du caractère harcelant de la situation, il réagira moins pour venir en aide à la victime. Ensuite, il y aura également une association avec une perception de la responsabilité personnelle diminuée ce qui de nouveau fait office d'obstacle à l'intervention du témoin. Dans le premier

échantillon, l'interaction entre le niveau de pouvoir du harceleur et la perception du caractère urgent de la situation est significative. L'interaction n'est pas contre celle qui avait été anticipée. Elle montre que lorsqu'un témoin est face à un harceleur avec un niveau de pouvoir bas, plus il reconnaît le caractère urgent de la situation, plus il intervient et permet l'envoi de moins d'e-mails. Ce résultat est en accord avec l'hypothèse, bien qu'il ne la confirme pas, il la renforce dans le sens où un effet du caractère urgent de la situation est présent en face d'un niveau de pouvoir bas, montrant que le niveau de pouvoir bas n'est pas un obstacle à l'intervention du témoin et à l'effet ou la reconnaissance du caractère urgent du modèle CPR, comme le mentionnent Ashburn-Nardo et al. (2014). Dans le second échantillon, les interactions entre les étapes du modèle CPR et le niveau de pouvoir ne sont pas significatives. Ces résultats vont à l'encontre de ce qui était prévu. Comme mentionné pour la première hypothèse, il se peut que les différences au niveau des échantillons viennent de la mesure du paradigme du niveau de pouvoir.

De manière générale, la plausibilité est significative dans l'échantillon 1 mais pas dans l'échantillon 2. Ceci pose question sur la fiabilité de nos résultats. Il est possible que le fait que les situations ne semblent pas plausibles pour certains participants ait influencé leur manière d'intervenir en tant que témoins et expliquent les différences entre les deux échantillons. Pour la réalisation d'autres étude, il serait judicieux de réaliser des situations plus plausibles et réalistes.

Limites

Comme la plupart des études, celle-ci rencontre des limites. Plusieurs d'entre elles vont être développées ci-dessous.

Tout d'abord, l'étude a été réalisée en ligne. Ceci peut consister en une limite de par le fait que les participants devaient réaliser l'étude de chez eux, de leur travail ou autre, et n'étaient donc peut-être pas dans des conditions favorables à la réalisation d'un questionnaire. Avec les conditions sanitaires liées au COVID-19, cette méthode était tout de même la plus efficace.

Ensuite, le questionnaire en ligne avait une durée de 25 à 30 minutes. Pour un étude en ligne, c'est assez long. Puisque les questions après chaque situation étaient les mêmes et que le participant devait à chaque fois lire une situation puis répondre à une série de questions, il se peut qu'un effet de fatigue soit entré en compte et ait influencé les résultats. Il serait utile de trouver une manière de réduire la longueur du questionnaire pour améliorer l'étude et réduire l'effet de fatigue.

Comme mentionné dans ce mémoire, un pré-test a été réalisé dans le but de s'assurer que le niveau de pouvoir était la seule variable qui intervenait chez le harceleur. Malgré cela, les résultats montrent qu'il est possible que la mesure du niveau de pouvoir n'ait pas été réalisée de manière efficace. Il aurait été intéressant d'introduire un item de mesure et de poser la question de nouveau dans l'enquête pour investiguer la perception des participants quant au niveau de pouvoir du harceleur.

De plus, une mesure de plausibilité a été introduite dans les deux échantillons. Le but était de voir si les participants trouvaient que les situations pourraient arriver dans la vie de tous les jours. Pour une future enquête, il serait judicieux de la mener dans un contexte de réseau sociaux, car cela permettrait également de tester la diffusion de la responsabilité. En effet, il avait été mentionné dans la revue de la littérature de ce mémoire qu'un frein à l'intervention du témoin est un concept nommé l'effet du témoin. Ce concept se produit lorsque d'autres témoins sont présents. Dans cette étude, il n'y avait pas de présence d'autres témoins. Il serait donc intéressant d'introduire la présence d'autres personnes en utilisant le contexte des réseaux sociaux (ex : devoir répondre à un commentaire laissé sur une publication) pour pouvoir investiguer la diffusion de la responsabilité et son effet dans un contexte de harcèlement sexuel en ligne.

En lien avec le modèle du CPR, il semblerait qu'une limite au niveau de la méthodologie soit présente. En effet, les questions en rapport avec la perception du

harcèlement, la perception du caractère urgent de la situation et la perception de la responsabilité personnelle étaient posées directement après qu'un participants ait stopper l'échange d'e-mails en ne permettant pas l'envoi. Il est alors possible que le participant ait répondu à ces questions en rapport avec le dernier message vu

Enfin, le modèle du CPR utilisé dans cette étude comporte cinq dimensions. Dans le contexte présent, seulement trois items ont été utilisés puisque le témoin ne devait pas réfléchir à une action à prendre pour agir et ne devait pas peser le pour et le contre par rapport à son intervention. Il serait intéressant de réaliser cette étude en incluant les cinq étapes du modèle CPR dans le but de voir si cela apporte des résultats différents. Il faudrait alors modifier la méthodologie et permettre au témoin de réfléchir sur une action à prendre et le questionner sur les coûts et bénéfices de son action.

Conclusion

L'étude présentée dans ce mémoire avait pour but d'investiguer ce qui influence l'intervention du témoin face à une situation de harcèlement sexuel en ligne. Le modèle du CPR, la relation avec le niveau de pouvoir du harceleur, l'expérience passée de harcèlement sexuel et la motivation (interne et externe) a répondre sans préjugés ont été investigués en tant que potentielles variables explicatrice de l'intervention du témoin.

Les résultats de cette étude montrent que le niveau de pouvoir est nuancé dans son effet sur l'intervention du témoin. Une importance de la distance entre la relation du harceleur et de la victime est notée. Certains témoins semblent réagir face à un harceleur avec un niveau de pouvoir haut et d'autres semblent plus enclins à réagir face à un harceleur de niveau de pouvoir bas. La relation avec le niveau de pouvoir du harceleur n'est donc pas totalement établie car elle est plutôt nuancée.

Ensuite, un effet est observé pour l'étape du modèle CPR de reconnaissance du caractère harcelant de la situation. Au plus un témoin perçoit un caractère harcelant à la situation, au plus il mettra du temps à intervenir pour mettre fin à la situation. Les autres étapes du modèle CPR n'ont pas montré de résultats concluants.

En ce qui concerne la variable de l'expérience passée de harcèlement sexuel, il semblerait qu'elle ne montre pas d'effet sur l'intervention du témoin. Dans l'étude, le fait d'avoir vécu une expérience de harcèlement sexuel dans le passé n'a pas influencé le nombre d'e-mails autorisés envers la victime.

La motivation interne ou externe à répondre sans préjugés n'a pas non plus montré d'effet sur l'intervention du témoin. Cette variable n'a pas montré d'influence sur la rapidité d'intervention face à une situation de harcèlement sexuel en ligne.

Pour conclure, ces résultats démontrent une nouvelle compréhension de la nuance du niveau de pouvoir du harceleur sur le témoin de harcèlement sexuel. De plus l'étude met en évidence le frein de la perception du harcèlement sexuel sur l'intervention du témoin. Les conclusions de cette étude mettent en lumière l'intervention du témoin de harcèlement sexuel en ligne et pourraient être utilisé pour encourager les témoins à intervenir face à ce type de situation. Ils pourraient également être utilisé pour sensibiliser sur les conséquences du harcèlement sexuel.

Bibliographie

- Aggarwal, R., & Brenner, A. M. (2020). # MeToo: the Role and Power of Bystanders (aka Us). <https://doi.org/10.1007/s40596-019-01173-0>
- Agut, S., Hernandez Blasi, C., Lozano Nomdedeu, F. A. (2019). *Perception of managers' influence depending on status, power, and company performance*. Scandinavian Journal of Psychology, 60(5), 484-491. DOI : 10.1111/sjop.12567
- Amirrudin, M., Nasution, K., & Supahar, S. (2021). Effect of variability on Cronbach alpha reliability in research practice. *Jurnal Matematika, Statistika dan Komputasi*, 17(2), 223-230. <https://doi.org/10.20956/jmsk.v17i2.11655>
- Ashburn-Nardo, L., Blanchard, J. C., Petersson, J., Morris, K. A., & Goodwin, S. A. (2014). Do you say something when it's your boss? The role of perpetrator power in prejudice confrontation. *Journal of Social Issues*, 70(4), 615-636. <https://doi.org/10.1111/josi.12082>
- Ashburn-Nardo, L., & Karim, M. F. A. (2019). The CPR model: Decisions involved in confronting prejudiced responses. In *Confronting Prejudice and Discrimination* (pp. 29-47). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-814715-3.00002-3>
- Ashburn-Nardo, L., Morris, K. A., & Goodwin, S. A. (2008). The confronting prejudiced responses (CPR) model: Applying CPR in organizations. *Academy of Management Learning & Education*, 7(3), 332-342. <https://doi.org/10.5465/amle.2008.34251671>
- Bamberg, K., & Verkuyten, M. (2021). Internal and external motivation to respond without prejudice: a person-centered approach. *The Journal of Social Psychology*, 1-20. <https://doi.org/10.1080/00224545.2021.1917498>
- Barak, A. (2005). Sexual harassment on the Internet. *Social Science Computer Review*, 23(1), 77-92. <https://doi.org/10.1177/0894439304271540>
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M. F., Duhamel, N., Kurtzman, L., ... & Parent, S. (2016). Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU.
- Blader, S. L., Chen, Y.-R. (2014). *What's in a name ? Statut, power, and other forms of social hierarchy*. In J. T., Cheng, J. L., Tracy, & C., Anderson (eds). *The Psychology of Social Status* (pp 80-104). DOI 10.1007/978-1-4939-0867-7_4
- Carney, D. R. (2020). The nonverbal expression of power, status, and dominance. *Current opinion in psychology*, 33, 256-264. <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2019.12.004>
- Cortina, L. M., & Berdahl, J. L. (2008). Sexual harassment in organizations: A decade of research in review. *Handbook of organizational behavior*, 1, 469-497.

- Courset, R. (2021). *Utilisation d'une mesure indirecte du stéréotype: apport théorique des modèles multinomiaux* (Doctoral dissertation, Université Grenoble Alpes).
- Czopp, A. M., & Monteith, M. J. (2006). Thinking well of African Americans: Measuring complimentary stereotypes and negative prejudice. *Basic and Applied Social Psychology*, 28(3), 233-250. https://doi.org/10.1207/s15324834basp2803_3
- Dépret, E. & Fiske S. T. (1999). Perceiving the powerful: Intriguing individuals versus threatening groups. *Journal of Experimental Social Psychology*, 35(5), 461-480. DOI : 10.1006/jesp.1999.1380
- Djurđević, E., Stoverink, A. C., Klotz, A. C., Koopman, J., da Motta Veiga, S. P., Yam, K. C., & Chiang, J. T. J. (2017). Workplace status: The development and validation of a scale. *Journal of Applied Psychology*, 102(7), 1124. <https://doi.org/10.1037/apl0000202>
- Fischer, P., Krueger, J. I., Greitemeyer, T., Vogrincic, C., Kastenmüller, A., Frey, D., Heene, M., Wicher, M., & Kainbacher, M. (2011). The bystander-effect: A meta-analytic review on bystander intervention in dangerous and non-dangerous emergencies. *Psychological Bulletin*, 137(4), 517–537. <https://doi.org/10.1037/a0023304>
- Fiske, S. T., Cuddy, A. J., Glick, P., & Xu, J. (2002). A model of (often mixed) stereotype content: competence and warmth respectively follow from perceived status and competition. *Journal of personality and social psychology*, 82(6), 878. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.82.6.878>
- Fiske, S. T. (2018). Stereotype content: Warmth and competence endure. *Current directions in psychological science*, 27(2), 67-73. <https://doi.org/10.1177%2F0963721417738825>
- Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F., & Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: the sexual experiences questionnaire (SEQ—DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103_3
- Fragale, A. R., Overbeck, J. R., & Neale, M. A. (2011). Resources versus respect: Social judgments based on targets' power and status positions. *Journal of Experimental Social Psychology*, 47(4), 767-775. <https://doi.org/10.1016/j.jesp.2011.03.006>
- Glasford, D. E., & Pratto, F. (2014). When extraordinary injustice leads to ordinary response: How perpetrator power and size of an injustice event affect bystander efficacy and collective action. *European Journal of Social Psychology*, 44(6), 590-601. <https://doi.org/10.1002/ejsp.2051>
- Hinkin, T. R., & Schriesheim, C. A. (1989). Development and applications of new scales to measure the French and Raven (1959) bases of social power. *Journal of Applied Psychology* 74(4), 561-567. DOI : 10.1037/0021-9010.74.4.561

- Houle, J. N., Staff, J., Mortimer, J. T., Uggen, C., & Blackstone, A. (2011). The impact of sexual harassment on depressive symptoms during the early occupational career. *Society and mental health*, 1(2), 89-105. <https://doi.org/10.1177%2F2156869311416827>
- Hoxmeier, J. C., Flay, B. R., & Acock, A. C. (2018). Control, norms, and attitudes: Differences between students who do and do not intervene as bystanders to sexual assault. *Journal of interpersonal violence*, 33(15), 2379-2401. <https://doi.org/10.1177%2F0886260515625503>
- Huynen, R. (2019). L'influence des normes sur l'intervention d'un témoin de harcèlement sexuel.
- Kervyn, N., Fiske, S., & Yzerbyt, V. (2015). *Forecasting the primary dimension of social cognition : Symbolic and realistic threats together predict warmth in the Stereotype Content Model*. *Social Psychology*, 46(1), 36–45. DOI : 10.1027/1864-9335/a000219
- McDonald, A. F. (2019). Framing# MeToo: Assessing the power and unintended consequences of a social media movement to address sexual assault. In *Handbook of sexual assault and sexual assault prevention* (pp. 79-107). Springer, Cham.
- McDonald, P. (2012). Workplace sexual harassment 30 years on: A review of the literature. *International Journal of Management Reviews*, 14(1), 1-17. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2370.2011.00300.x>
- McDonald, P., Charlesworth, S., & Graham, T. (2016). Action or inaction: Bystander intervention in workplace sexual harassment. *The International Journal of Human Resource Management*, 27(5), 548-566. <https://doi.org/10.1080/09585192.2015.1023331>
- McLaughlin, H., Uggen, C., & Blackstone, A. (2012). Sexual harassment, workplace authority, and the paradox of power. *American sociological review*, 77(4), 625-647. <https://doi.org/10.1177/0003122412451728>
- Mishra, V., & Stair, E. (2019). Does power distance influence perceptions of sexual harassment at work? An experimental investigation. *Psychological Studies*, 64(2), 235-246. <https://doi.org/10.1007/s12646-019-00495-1>
- Nickerson, A. B., Aloe, A. M., Livingston, J. A., & Feeley, T. H. (2014). Measurement of the bystander intervention model for bullying and sexual harassment. *Journal of adolescence*, 37(4), 391-400. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2014.03.003>
- North, M. S., & Fiske S. T. (2014). *Social categories create and reflect inequality : Psychological and sociological insights*. In J. T., Cheng, J. L., Tracy, & C., Anderson. (eds). *The Psychology of Social Status* (pp. 247-269). DOI : 10.1007/978-1-4939-0867-7_12

Olmeadow, J. A., Fiske S. T. (2010). *Social status and the pursuit of positive social identity : Systematic domains of intergroup differentiation and discrimination for high- and low-status groups*. *Group Processes and Intergroup Relations*, 13(4), 425-444. DOI : 10.1177/1368430209355650

Plant, E. A., & Devine, P. G. (1998). Internal and external motivation to respond without prejudice. *Journal of personality and social psychology*, 75(3), 811. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0022-3514.75.3.811>

Pratto, F., Sidanius, J., Stallworth, L. M., & Malle, B. F. (1994). Social dominance orientation: A personality variable predicting social and political attitudes. *Journal of personality and social psychology*, 67(4), 741. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.67.4.741>

Raven, B. H. (2008). The bases of power and the power/interaction model of interpersonal influence. *Analyses of social issues and public policy*, 8(1), 1-22. <https://doi.org/10.1111/j.1530-2415.2008.00159.x>

Solomon, D. H., & Williams, M. L. M. (1997). Perceptions of social-sexual communication at work: The effects of message, situation, and observer characteristics on judgments of sexual harassment. <https://doi.org/10.1080/00909889709365476>

Steg, L. (2016). Values, norms, and intrinsic motivation to act proenvironmentally. *Annual Review of Environment and Resources*, 41(1), 277-292. 10.1146/annurev-environ-110615-085947

Szekeres, H., Shuman, E., & Saguy, T. (2020). Views of sexual assault following# MeToo: The role of gender and individual differences. *Personality and Individual Differences*, 166, 110203. <https://doi.org/10.1016/j.paid.2020.110203>

Vollmayr, B., & Gass, P. (2013). Learned helplessness: unique features and translational value of a cognitive depression model. *Cell and tissue research*, 354(1), 171-178. <https://doi.org/10.1007/s00441-013-1654-2>

Wu, G., Feder, A., Cohen, H., Kim, J. J., Calderon, S., Charney, D. S., & Mathé, A. A. (2013). Understanding resilience. *Frontiers in behavioral neuroscience*, 7, 10. <https://doi.org/10.3389/fnbeh.2013.00010>

Yule, K., Hoxmeier, J. C., Petranu, K., & Grych, J. (2022). The chivalrous bystander: the role of gender-based beliefs and empathy on bystander behavior and perceived barriers to intervention. *Journal of interpersonal violence*, 37(1-2), 863-888. <https://doi.org/10.1177%2F0886260520916277>

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

 LIÈGE université

Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

Système d'enquêtes en ligne

Module administrateur : vous gérez vos questionnaires **Aide...**

Enquête anonyme sur le pouvoir situationnel

Cette enquête a pour objectif de mesurer le pouvoir qu'une personne peut avoir sur une autre dans certaines situations. Cette enquête prend 30 minutes à compléter. Cette enquête est anonyme.

D'avance, merci pour votre participation !

Informations Éthiques

▼ Détails

Toutes les informations récoltées au cours de cette étude seront utilisées dans la plus stricte confidentialité et seuls les expérimentatrices et responsables de l'étude, auront accès aux données récoltées. Toutes les données acquises dans le cadre de cette étude seront traitées de façon anonyme. Vous avez le droit de mettre fin à votre participation à tout moment, et ce, sans aucune justification nécessaire. Vos données privées conservées dans la base de données sécurisée sont soumises aux droits suivants : droits d'accès, de rectification et d'effacement de cette base de données. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au chercheur responsable de l'étude ou, à défaut, au délégué à la protection des données de l'Université de Liège, dont les coordonnées se trouvent au bas du formulaire d'information. Les données issues de votre participation à cette recherche (données codées) seront quant à elles stockées pour une durée maximale de quatre ans. Si vous changez d'avis et décidez de ne plus participer à cette étude, nous ne recueillerons plus de données supplémentaires vous concernant et vos données d'identification seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront être conservées et traitées de façon statistique. Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), les droits du patient (loi du 22 août 2002) ainsi que la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine. Toutes les procédures sont réalisées en accord avec les dernières recommandations européennes en matière de collecte et de partage de données. Ces traitements de données à caractère personnel seront réalisés dans le cadre de la mission d'intérêt public en matière de recherche reconnue à l'Université de Liège par le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013, art.2. Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004).

Personnes à Contacter

▼ Détails

Vous avez le droit de poser toutes les questions que vous souhaitez sur cette recherche et d'en recevoir les résultats. Si vous avez des questions ou en cas de complication liée à l'étude, vous pouvez contacter les personnes suivantes : asilvestre@uliege.be, Emilie.Vanard@student.uliege.be, laura.massafi@student.uliege.be

▼ Détails

Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'Ethique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Education de l'Université de Liège. Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plaintes relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege.be) ou par courrier signé et daté, adressé comme suit : Monsieur le Délégué à la Protection des Données Bât. B9 Cellule "GDPR", Quartier Village 3, Boulevard de Colonster 2, 4000 Liège, Belgique. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Pour participer à l'étude, veuillez cliquer sur le bouton "Commencer".

Cliquer sur ce bouton implique que :

- Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus
- Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus
- Vous avez 18 ans ou plus
- Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche

[A propos du système d'enquêtes en lignes...](#)

[GDPR Privacy Notice](#)

Développement : UDI-Fplse, J. Sougné 

Merci d'avoir accepté de prendre part à cette enquête.

Dans cette enquête, nous vous soumettrons plusieurs situations dans lesquelles des e-mails sont envoyés par un homme à une femme avec laquelle il travaille. Certains e-mails et/ou situations pourraient vous paraître similaires, mais nous souhaiterions que vous les lisiez avec attention. En tant que témoin, vous pourrez permettre à la femme de recevoir le message que l'homme lui a écrit, ou vous pourrez décider de stopper l'échange entre les deux personnes quand vous considérez que cela suffit. De plus, nous vous demanderons d'évaluer les situations/e-mails sur plusieurs critères. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, nous aimerions simplement connaître votre ressenti personnel.

Attention, il sera nécessaire de répondre à toutes les questions avant de pouvoir passer à la question suivante. Il n'est également pas possible d'effectuer de retour en arrière une fois la situation validée.

Page 1/19

[A propos du système d'enquêtes en ligne...](#)

[GDPR Privacy Notice](#)

Développement : UDI-Fplse, J. Sougne 

Situation 2

Monsieur A. a une position importante dans son entreprise. Il a une secrétaire personnelle pour ses projets, Madame F.

Monsieur A. envoie des e-mails à Madame F.

« Bonjour, n'oubliez pas que nous avons une réunion demain matin à 9h. »

- ♦ En tant que témoin, que décidez-vous de faire face à ce message ?
- Je permets à Mme F. de recevoir cet e-mail
- J'empêche cet e-mail d'être réceptionné par Mme F.
-

Page 5/19

[A propos du système d'enquêtes en ligne...](#)

[GDPR Privacy Notice](#)

Développement : UDI-Fplse, J. Sougne 

- ♦ Dans quelle mesure estimez-vous que les e-mails envoyés constituent du harcèlement sexuel ? Pas du tout Tout à fait
- ♦ Dans quelle mesure estimez-vous qu'il était nécessaire d'intervenir immédiatement pour mettre fin à l'envoi d'e-mails ? Pas du tout Tout à fait
- ♦ Dans quelle mesure estimez-vous que c'était de votre responsabilité de stopper l'envoi d'e-mails ? Pas du tout Tout à fait
- ♦ Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation peut arriver dans la vie de tous les jours ? Pas du tout Tout à fait
- ♦ Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation est vraisemblable ? Pas du tout Tout à fait
- ♦ Dans quelle mesure pensez-vous que cette situation est vécue par beaucoup de personnes ? Pas du tout Tout à fait

Page 6/19

A propos du système d'enquêtes en lignes...

GDPR Privacy Notice

Développement : UDI-Fpise, J. Sougné 

Vous trouverez ci-dessous une liste de propositions portant sur vos préjugés et la motivation que vous pouvez avoir à ne pas les utiliser. Vous pouvez être en total accord, en total désaccord ou plus neutre vis-à-vis de chacune de ces propositions. Lisez-les attentivement et donnez votre propre avis par rapport à chacune d'entre elles :

Pas du tout	Fortement d'accord	Modérément d'accord	Légèrement d'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	Légèrement d'accord	Modérément d'accord	Fortement d'accord	Tout à fait d'accord
-------------	--------------------	---------------------	---------------------	-----------------------------	---------------------	---------------------	--------------------	----------------------

- ♦ J'essaie d'agir sans préjugés envers les femmes car c'est important pour moi sur le plan personnel.
- ♦ Selon mes valeurs personnelles, il est acceptable d'utiliser les stéréotypes à l'égard des femmes.
- ♦ Si j'agissais de manière conforme aux préjugés envers les femmes, je serais préoccupé par le fait que les gens pourraient m'en vouloir.
- ♦ Mes convictions personnelles me motivent à ne pas utiliser mes préjugés envers les femmes.
- ♦ J'essaye de cacher toutes les pensées négatives que j'ai envers les femmes afin d'éviter que les gens ne réagissent de manière négative à mon entourage.
- ♦ Me conduire sans préjugés à l'égard des femmes est important pour l'image que j'ai de moi.
- ♦ J'essaie de ne pas passer pour quelqu'un ayant des préjugés envers les femmes afin d'éviter la désapprobation des gens.
- ♦ En raison de mes valeurs personnelles, je pense qu'il n'est pas acceptable d'utiliser les stéréotypes envers les femmes.
- ♦ J'essaie de ne pas agir de manière conforme aux préjugés envers les femmes en raison de la pression sociale.
- ♦ En raison de la norme du "politiquement correct", j'essaie d'apparaître comme n'ayant pas de préjugés à l'égard des femmes.

Page 17/19

A propos du système d'enquêtes en lignes...

GDPR Privacy Notice

Développement : UDI-Fpise, J. Sougné 

Vous allez trouver ci-dessous une série de questions. Indiquez le nombre de fois qu'une personne a commis ces gestes envers vous et précisez si c'est arrivé au cours des 12 derniers mois. Est-ce que quelqu'un a déjà eu ces comportements envers vous:

	Jamais	1	2-3	4-5	5+
♦ Vous a raconté, de manière répétitive, des histoires ou des blagues sexuelles qui étaient offensantes pour vous ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a sifflé.e ou interpellé.e d'une manière sexuelle ?	<input type="radio"/>				
♦ A tenté de démarrer une discussion sur le sexe avec vous, même si cela vous déplaisait (par exemple, a tenté de discuter de votre vie sexuelle avec vous) ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a fait des commentaires insultants ou blessants à connotation sexuelle ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a fait des remarques désobligeantes au sujet de votre apparence, de votre corps ou de vos activités sexuelles ?	<input type="radio"/>				
♦ A posé des gestes à connotation sexuelle qui vous ont offensé ou embarrassé ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a dévisagé.e ou déshabillé.e du regard d'une façon qui vous a rendu mal à l'aise ?	<input type="radio"/>				
♦ S'est exposée nue ou peu vêtue, d'une manière qui vous a gêné.e ou vous a rendu.e mal à l'aise ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a envoyé par Internet ou vous a exposé à du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à connotation sexuelle alors que vous ne vouliez pas ?	<input type="radio"/>				
♦ A tenté d'établir une relation intime ou sexuelle avec vous, malgré vos efforts pour la décourager ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a répété des invitations à prendre un verre ou à sortir pour manger, malgré vos refus ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a touché.e d'une façon qui vous a rendu mal à l'aise ?	<input type="radio"/>				
♦ A tenté de vous caresser, de vous embrasser ou de se frotter contre vous alors que vous ne le souhaitiez pas ?	<input type="radio"/>				
♦ A tenté d'avoir des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas, mais a échoué ?	<input type="radio"/>				
♦ A eu des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a laissé entrevoir que vous seriez récompensé.e pour un échange futur de faveurs sexuelles ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a fait craindre des représailles si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a fait subir des conséquences négatives parce que vous avez refusé de vous engager dans des activités sexuelles ?	<input type="radio"/>				
♦ Vous a laissé entrevoir que vous auriez une promotion ou que vous seriez mieux traité.e si vous coopéreriez sexuellement ?	<input type="radio"/>				
♦ S'est arrangée pour que vous ayez peur de subir des conséquences si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles ?	<input type="radio"/>				
♦ A menacé de diffuser, sur Internet, des informations sexuellement compromettantes sur vous ?	<input type="radio"/>				

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des e-mails par situation

	S1 (danse)	S2 (entreprise)	S3 (prof université)	S4 (rh)	S5 (entreprise)	S6 (assistant)
Neutre (code 1)	« Je me permets de vous dire que je suis content de travailler avec vous, vous êtes très professionnelle. »	« Bonjour, n'oubliez pas que nous avons une réunion demain matin à 9h. »	« Bonjour, j'aimerais fixer un rendez-vous avec vous pour que nous discutons de votre méthode et efficacité dans votre travail. »	« Je me permets de vous dire que je suis content de travailler avec vous, vous êtes très professionnelle. »	« Permettez-moi de vous dire que vous êtes très douée, vous êtes faite pour ça ! »	« Bonjour, serait-il possible que nous organisions une rencontre avant le début de votre stage (du stage de Manon S pour la condition basse) pour que nous puissions signer les papiers manquants ? »
1	« Permettez-moi de vous dire que vous êtes très douée, vous êtes faite pour ça ! »	« Pourrions-nous fixer un rdv ensemble afin de discuter des projets ? »	« Je me permets de vous dire que je suis content de travailler avec vous, vous êtes très professionnelle. »	« Bonjour, n'oubliez pas que nous avons une réunion demain matin à 9h. »	« Bonjour, je ne suis pas sûr d'avoir toutes les informations dont j'ai besoin pour mon rapport, on peut se voir quelques minutes ? »	« Bonjour, par rapport aux projets, sauriez-vous m'envoyer les documents nécessaires pour les annexes ? »
Ambigu (code 2)	« Je tenais à te dire que j'aime beaucoup te regarder bouger. »	« Salut ma belle, aurais-tu du temps pour qu'on se voit afin d'affiner nos recherches ? »	« L'atmosphère de travail était chouette aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »	« Si tu as besoin d'autres conseils, notamment sur des choses qui ne sont pas en rapport avec le travail, n'hésite pas à m'envoyer un message... »	« Tu étais vraiment ravissante aujourd'hui, ce sourire t'allait à merveilles -) »	« Salut ma belle, aurais-tu du temps pour qu'on se voit afin d'affiner nos recherches ? »
1	« Bonjour, j'aimerais fixer un rendez-vous avec vous pour que nous discutons de votre méthode et efficacité dans votre travail. »	« Bonjour, par rapport aux projets, sauriez-vous m'envoyer les documents nécessaires pour les annexes ? »	« Bonjour, n'oubliez pas que nous avons une réunion demain matin à 9h. »	« Permettez-moi de vous dire que vous êtes très douée, vous êtes faite pour ça ! »	« Permettez-moi de vous dire que je suis très content de travailler avec vous, vous êtes très professionnelle. »	« Pourrions-nous fixer un rdv ensemble afin de discuter des projets ? »
2	« Encore une danse comme celle-ci d'aujourd'hui et je ne te promets pas d'arriver à te résister ?? »	« Si tu as besoin d'autres conseils, notamment sur des choses qui ne sont pas en rapport avec le travail, n'hésite pas à m'envoyer un message... »	« Salut ma belle, aurais-tu du temps pour qu'on se voit afin d'affiner nos recherches ? »	« Coucou beauté, en parlant de projet tu n'en aurais pas un en anatomie avec moi par hasard ? »	« Tu n'avais pas l'air d'aller super bien aujourd'hui, quelque chose ne va pas avec ton mari ? »	« L'atmosphère de travail était chouette aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »

Hostile (code 3)	« J'adore sentir ton corps bouger contre le mien, ça me fait un de ces effets ! »	« Tout à l'heure j'ai vu la façon dont ta bouche bouge quand tu parles aux clients... à mon avis tu dois savoir-faire pleins d'autres choses avec. »	« Salut ma belle, je te donne rendez-vous demain après le repas de service pour un petit dessert... -) »	« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien de ton travail, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ? »	« Bonjour ma chère collègue, j'ai oublié de te dire que je partirai plus tôt cet après-midi, est-ce grave ? Ou vais-je recevoir de ta part une bonne punition ??? »	« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton mari ne te donne pas assez au lit pour te déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »
3	« Encore une danse avec toi et je sens qu'on transpirera pour d'autres raisons !?? »	« Bonjour, je me réjouis de notre réunion de projet, votre poste vous donne une allure de femme dominatrice et cela me plaît beaucoup. Vivement lundi ! »	« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien du travail du projet, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ? »	« On peut se voir demain pour discuter ? Je m'occuperai de trouver un endroit calme pour notre rendez-vous, en mode : baisse ta culotte, c'est moi qui pilote ! -) »	« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton mari ne te donne pas assez au lit pour te déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »	« Salut belle gosse, pour la partie « sexualité » du rapport, tu ne voudrais pas que ce soit nous le cas à étudier ? On peut se voir demain pour discuter ? »
2	« On peut se retrouver demain, je sens qu'on arrivera à trouver un rythme commun sur lequel bouger nos corps. »	« L'atmosphère de travail était chouette aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »	« Coucou beauté, en parlant de projet, tu n'en aurais pas un en anatomie avec moi par hasard ?»	« Je te trouve très intéressante, tu me donnes très envie d'en connaître davantage sur toi. »	« L'atmosphère de travail était chouette aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »	« Je vous invite à prendre un verre ensemble afin que nous discutions en privé du stage (de julie G) ? »
3	« J'aimerais beaucoup voir comment tu bouges dans un contexte plus intime... »	« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton mari ne te donne pas assez au lit pour te déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »	« Ça tente de venir essayer le canapé de mon bureau demain ? »	« Tout à l'heure j'ai vu la façon dont ta bouche bouge quand tu parles aux clients... à mon avis tu dois savoir-faire pleins d'autres choses avec. »	« Tout à l'heure j'ai vu la façon dont ta bouche bouge quand tu parles aux clients... à mon avis tu dois savoir-faire plein d'autres choses avec. »	« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien du projet, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ? »
2	« L'atmosphère de travail était chouette aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »	« Coucou beauté, en parlant de projet tu n'en aurais pas un en anatomie avec moi par hasard ? »	« Tu n'avais pas l'air d'aller super bien aujourd'hui, quelque chose ne va pas avec ton mari ? »	« L'atmosphère de travail était chouette aujourd'hui. On devrait collaborer étroitement plus souvent... »	« Salut ma belle, aurais-tu du temps pour qu'on se voit afin d'affiner nos recherches ? »	« Je te trouve très intéressante, tu me donnes très envie d'en connaître davantage sur toi. »
3	« Tout à l'heure j'ai vu la façon dont ta bouche bouge quand tu parles aux clients... à mon avis tu dois savoir-faire pleins	« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien du projet, je me demandais si tu pouvais aussi bien	« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton mari ne te donne pas assez au lit pour te	« Ça tente de venir essayer le canapé de mon bureau demain ? »	« Salut, je vais aller franco. Si tu veux que je fasse tout le travail et que je mette ton nom à la fin, il suffit que tu me fasses une	« Je m'occuperai de trouver un endroit calme pour notre rendez-vous, en mode : baisse ta culotte, c'est moi

	d'autres choses avec. »	t'occuper de moi ? »	déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »		gâterie. Alors proposition acceptée ?"	qui pilote ! -) »
3	« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton mari ne te donne pas assez au lit pour te déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »	« On peut se voir demain pour discuter ? Je m'occuperai de trouver un endroit calme pour notre rendez-vous, en mode : baisse ta culotte, c'est moi qui pilote ! -) »	« Salut, je vais aller franco. Si tu veux que je fasse tout le travail et que je mette ton nom à la fin, il suffit que tu me fasses une gâterie. Alors proposition acceptée ? »	« Tu me dis tout le temps que t'as trop de travail et que t'es stressée. C'est que ton mari ne te donne pas assez au lit pour te déstresser. Je peux y remédier si tu veux. »	« Salut toi, vu la manière dont tu t'occupes bien du travail du projet, je me demandais si tu pouvais aussi bien t'occuper de moi ? »	« Bonjour, je me réjouis de notre réunion de projet, votre poste vous donne une allure de femme dominatrice et cela me plaît beaucoup. Vivement lundi ! »

Annexe 3 : Lettre de débriefing

 LIÈGE
université

Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

Système d'enquêtes en ligne

Module administrateur : vous gérez vos questionnaires Aide...

FIN

Merci pour votre participation.

Le but de la présente étude était de savoir dans quelle mesure les relations de pouvoir pouvaient interférer avec l'intervention d'un ou une témoin lors d'une situation de harcèlement sexuel.

Nous souhaitions également savoir si le fait de reconnaître la situation comme étant harcelante et nécessitant une intervention immédiate, ainsi que le degré de responsabilité personnelle des témoins à intervenir dans la situation, pouvait avoir un impact sur la rapidité de réaction.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

Laura (laura.massafi@student.uliege.be) – étudiante en master

Emilie (Emilie.Vanard@student.uliege.be) – étudiante en master

Aude Silvestre (asilvestre@uliege.be) – chercheuse responsable

Page 19/19

A propos du système d'enquêtes en lignes...

GDPR Privacy Notice Développement : UDI-Fpise, J. Sougné 

Annexe 4 : Analyses statistiques

Échantillon 1

Model Results

Fixed Effect Omnibus tests

	F	Num df	Den df	p
Sexe - coded	0.3505	2	61.5	0.706
Situation pouvoir - situation coded	5.0624	1	297.4	0.025
Somme ext	1.8076	1	67.8	0.183
Somme int	1.1309	1	68.7	0.291
Plausibilité mean	3.8909	1	204.2	0.050
cpr harcèlement	16.5822	1	238.3	<.001
cpr urgence	4.6038	1	252.6	0.033
Cpr responsabilité perso	0.3089	1	126.9	0.579
seq somme totale	0.0599	1	63.5	0.807
Version	2.0327	1	65.4	0.159
Situation pouvoir - situation coded * cpr harcèlement	0.3205	1	314.3	0.572
Situation pouvoir - situation coded * cpr urgence	4.3141	1	308.3	0.039
Situation pouvoir - situation coded * Cpr responsabilité perso	0.0824	1	301.2	0.774

Note. Satterthwaite method for degrees of freedom

Fixed Effects Parameter Estimates

Names	Effect	Estimate	SE	95% Confidence Interval		df	t	p
				Lower	Upper			
(Intercept)	(Intercept)	2.46395	0.17113	2.12853	2.79937	61.0	14.398	<.001
Sexe - coded1	1 - 0	-0.08252	0.21261	-0.49922	0.33418	60.4	-0.388	0.699
Sexe - coded2	2 - 0	-0.37216	0.48185	-1.31658	0.57225	62.6	-0.772	0.443
Situation pouvoir - situation coded1	2 - 1	-0.25302	0.11246	-0.47343	-0.03261	297.4	-2.250	0.025
Somme ext	Somme ext	0.01136	0.00845	-0.00520	0.02792	67.8	1.344	0.183
Somme int	Somme int	-0.01007	0.00947	-0.02863	0.00849	68.7	-1.063	0.291
Plausibilité mean	Plausibilité mean	-0.00620	0.00314	-0.01235	-3.95e-5	204.2	-1.973	0.050
cpr harcèlement	cpr harcèlement	0.01241	0.00305	0.00644	0.01839	238.3	4.072	<.001
cpr urgence	cpr urgence	-0.00625	0.00291	-0.01196	-5.41e-4	252.6	-2.146	0.033
Cpr responsabilité perso	Cpr responsabilité perso	-0.00155	0.00278	-0.00700	0.00390	126.9	-0.556	0.579
seq somme totale	seq somme totale	0.00181	0.00740	-0.01270	0.01632	63.5	0.245	0.807
Version1	2 - 1	-0.25914	0.18176	-0.61537	0.09710	65.4	-1.426	0.159
Situation pouvoir - situation coded1 * cpr harcèlement	2 - 1 * cpr harcèlement	-0.00276	0.00487	-0.01231	0.00679	314.3	-0.566	0.572
Situation pouvoir - situation coded1 * cpr urgence	2 - 1 * cpr urgence	0.01031	0.00496	5.81e-4	0.02003	308.3	2.077	0.039
Situation pouvoir - situation coded1 * Cpr responsabilité perso	2 - 1 * Cpr responsabilité perso	0.00116	0.00405	-0.00678	0.00911	301.2	0.287	0.774

Random Components

Groups	Name	SD	Variance	ICC
Participant	(Intercept)	0.468	0.219	0.169
Residual		1.039	1.079	

Note. Number of Obs: 352 , groups: Participant 70

Contrast Coefficients

Sexe - coded

Name	Contrast	level=0	level=1	level=2
Sexe - coded1	1 - 0	-0.333	0.667	-0.333
Sexe - coded2	2 - 0	-0.333	-0.333	0.667

Note. Intercept computed for sample mean

Situation pouvoir - situation coded

Name	Contrast	level=1	level=2
Situation pouvoir - situation coded1	2 - 1	-0.5	0.5

Note. Intercept computed for sample mean

Post Hoc Tests

Post Hoc Comparisons - Sexe - coded

Comparison						
Sexe - coded	Sexe - coded	Difference	SE	t	df	Pbonferroni
0	- 1	0.0825	0.213	0.388	54.7	1.000
0	- 2	0.3722	0.482	0.772	56.8	1.000
1	- 2	0.2896	0.510	0.568	56.3	1.000

Post Hoc Comparisons - Situation pouvoir - situation coded

Comparison						
Situation pouvoir - situation coded	Situation pouvoir - situation coded	Difference	SE	t	df	Pbonferroni
1	- 2	0.253	0.113	2.25	293	0.025

Post Hoc Comparisons - Version

Comparison						
Version	Version	Difference	SE	t	df	Pbonferroni
1	- 2	0.259	0.182	1.42	59.3	0.160

Simple Effects

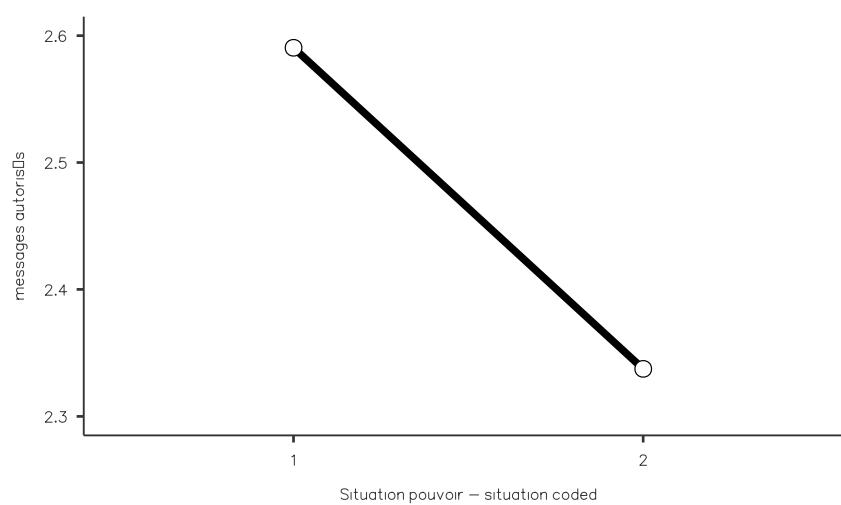
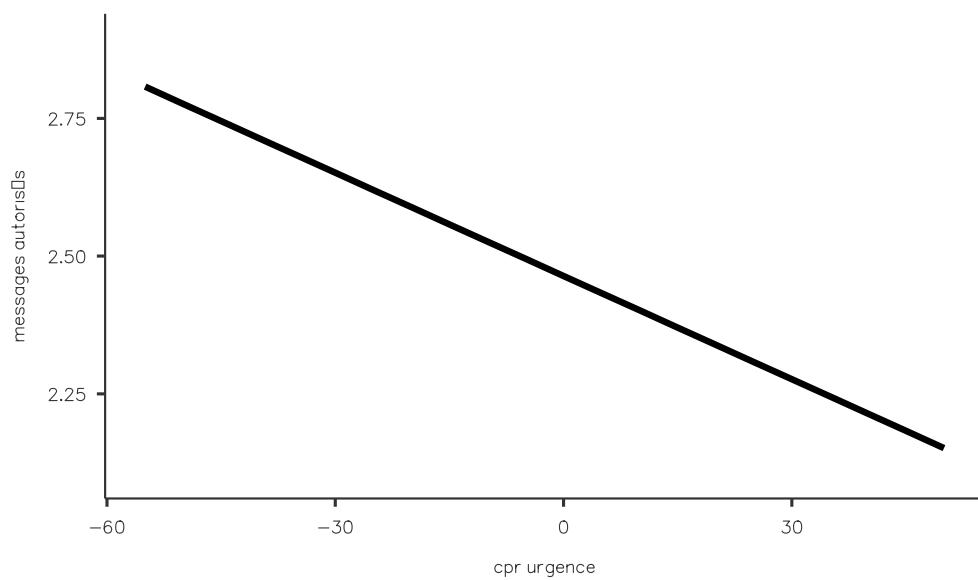
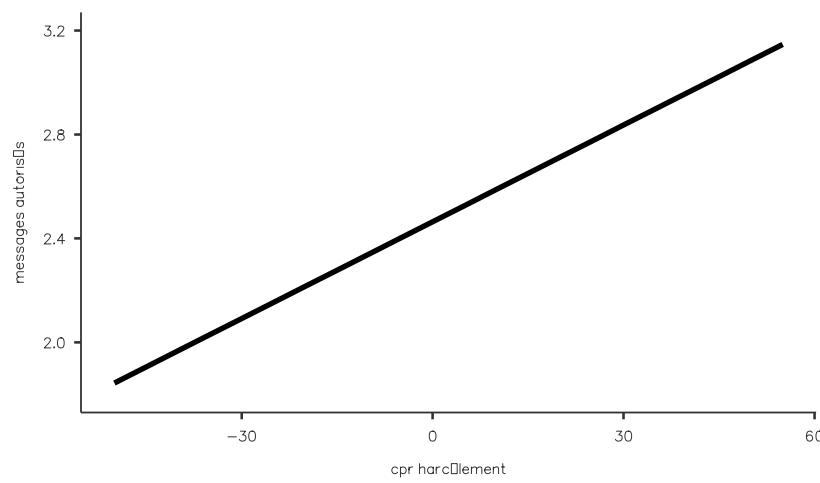
Simple effects of cpr urgence : Omnibus Tests

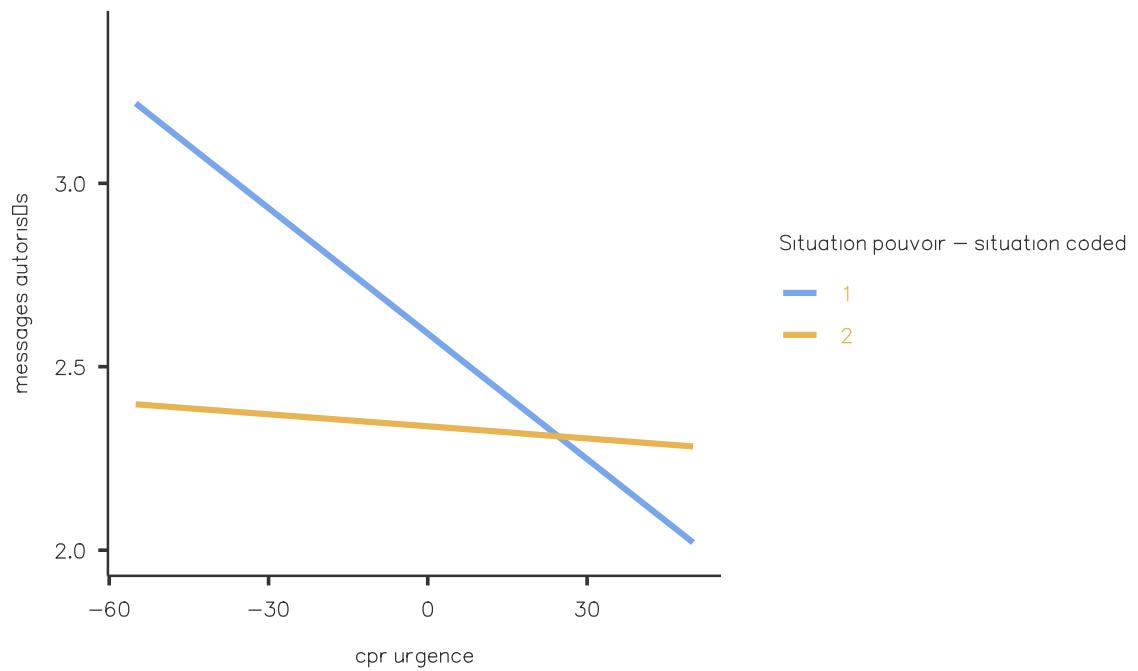
Moderator levels					
Situation pouvoir - situation coded	F	Num df	Den df	p	
1	7.8010	1.00	332	0.006	
2	0.0920	1.00	303	0.761	

Simple effects of cpr urgence : Parameter estimates

Moderator levels	95% Confidence Interval							
	Situation pouvoir - situation coded	Estimate	SE	Lower	Upper	df	t	p
1		-0.01140	0.00408	-0.01943	-0.00337	332	-2.793	0.006
2		-0.00110	0.00361	-0.00819	0.00600	302	-0.304	0.761

Note. Simple effects are estimated keeping constant other independent variable(s) in the model





Échantillon 2

Model Results

Fixed Effect Omnibus tests

	F	Num df	Den df	p
Situation de pouvoir coded	7.19883	1	269.5	0.008
Plausibilité mean	0.00153	1	258.0	0.969
Somme Int	0.27194	1	53.2	0.604
Somme ext	0.10837	1	53.6	0.743
SEQ somme totale	1.22027	1	50.4	0.275
cpr harcèlement	9.72488	1	305.7	0.002
cpr urgence	1.46648	1	306.5	0.227
Cpr responsabilité perso	0.46146	1	217.8	0.498
Sexe PP - sexe coded	0.95426	1	52.7	0.333
Version	3.20573	1	51.4	0.079
Situation de pouvoir coded * cpr harcèlement	0.00439	1	265.4	0.947
Situation de pouvoir coded * cpr urgence	0.02382	1	270.2	0.877
Situation de pouvoir coded * Cpr responsabilité perso	1.20992	1	269.3	0.272

Note. Satterthwaite method for degrees of freedom

Fixed Effects Parameter Estimates

Names	Effect	Estimate	SE	95% Confidence Interval		df	t	p
				Lower	Upper			
(Intercept)	(Intercept)	2.55898	0.12504	2.31391	2.80405	52.1	20.4653	<.001
Situation de pouvoir coded1	2 - 1	0.28329	0.10559	0.07635	0.49024	269.5	2.6831	0.008
Plausibilité mean	Plausibilité mean	1.33e-4	0.00339	-0.00651	0.00678	258.0	0.0391	0.969
Somme Int	Somme Int	0.00773	0.01483	-0.02133	0.03680	53.2	0.5215	0.604
Somme ext	Somme ext	0.00534	0.01623	-0.02646	0.03715	53.6	0.3292	0.743
SEQ somme totale	SEQ somme totale	-0.00918	0.00831	-0.02546	0.00711	50.4	-1.1047	0.275
cpr harcèlement	cpr harcèlement	0.00876	0.00281	0.00325	0.01426	305.7	3.1185	0.002
cpr urgence	cpr urgence	-0.00395	0.00327	-0.01035	0.00245	306.5	-1.2110	0.227
Cpr responsabilité perso	Cpr responsabilité perso	-0.00196	0.00288	-0.00761	0.00369	217.8	-0.6793	0.498
Sexe PP - sexe coded1	1 - 0	-0.24858	0.25447	-0.74733	0.25017	52.7	-0.9769	0.333
Version1	2 - 1	-0.39419	0.22016	-0.82570	0.03732	51.4	-1.7905	0.079
Situation de pouvoir coded1 * cpr harcèlement	2 - 1 * cpr harcèlement	2.97e-4	0.00448	-0.00848	0.00908	265.4	0.0662	0.947
Situation de pouvoir coded1 * cpr urgence	2 - 1 * cpr urgence	-8.00e-4	0.00518	-0.01096	0.00936	270.2	-0.1543	0.877
Situation de pouvoir coded1 * Cpr responsabilité perso	2 - 1 * Cpr responsabilité perso	-0.00419	0.00380	-0.01164	0.00327	269.3	-1.1000	0.272

Random Components

Groups	Name	SD	Variance	ICC
Participant	(Intercept)	0.718	0.516	0.385
Residual		0.907	0.823	

Note. Number of Obs: 321 , groups: Participant 58

Contrast Coefficients

Situation de pouvoir coded

Name	Contrast	level=1	level=2
Situation de pouvoir coded1	2 - 1	-0.5	0.5

Note. Intercept computed for sample mean

Sexe PP - sexe coded

Name	Contrast	level=0	level=1
Sexe PP - sexe coded1	1 - 0	-0.5	0.5

Note. Intercept computed for sample mean

Version

Name	Contrast	level=1	level=2
Version1	2 - 1	-0.5	0.5

Note. Intercept computed for sample mean

Post Hoc Tests

Post Hoc Comparisons - Sexe PP - sexe coded

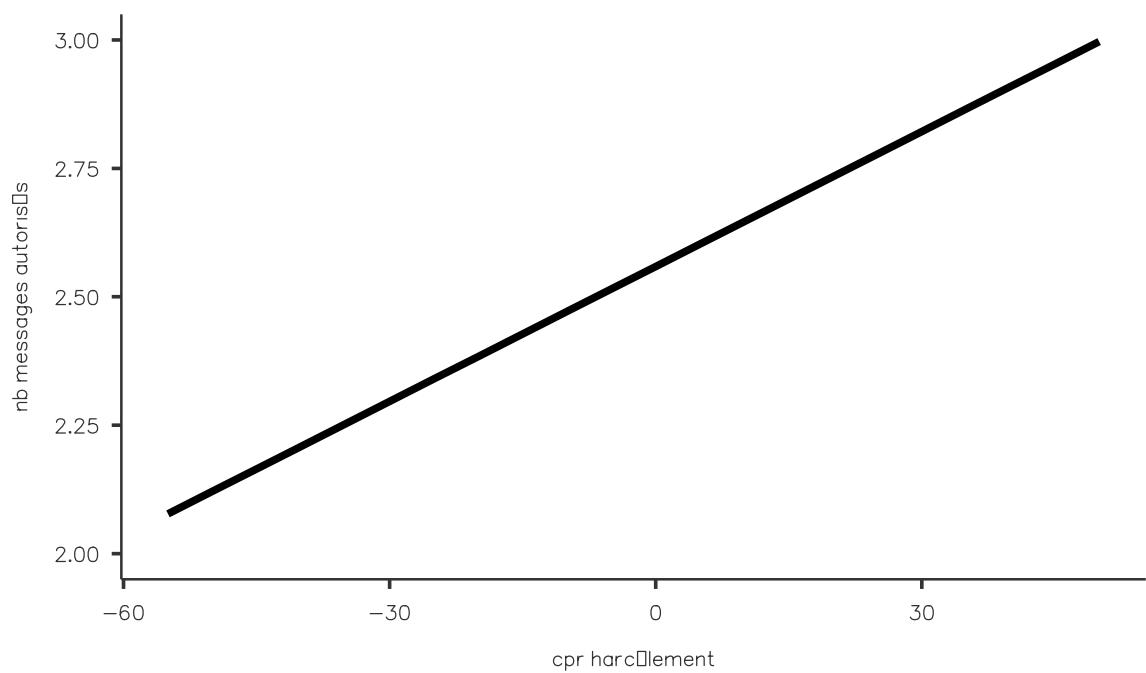
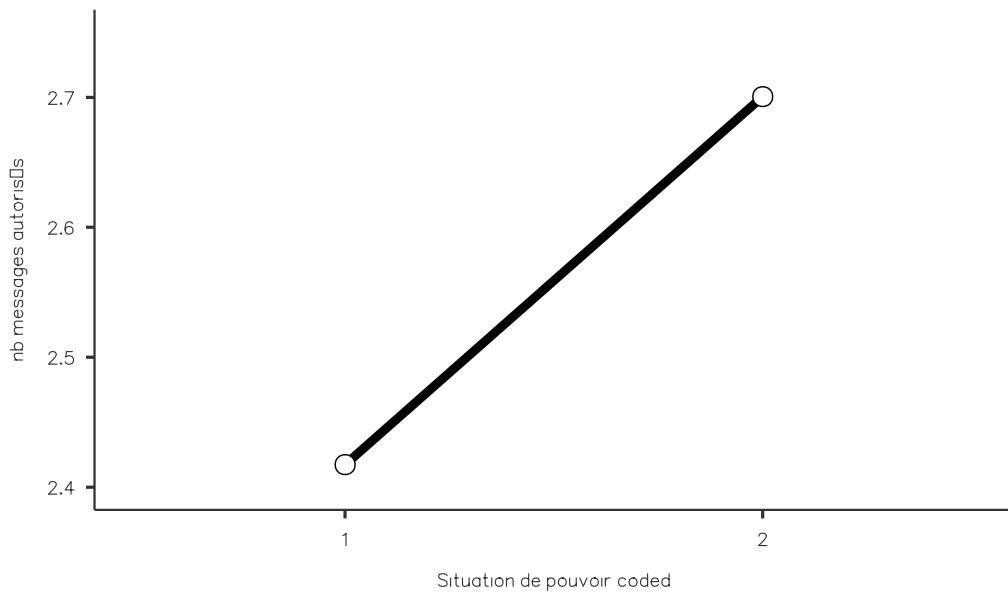
Comparison		Difference	SE	t	df	p _{bonferroni}
Sexe PP - sexe coded	- 1	0.249	0.255	0.977	51.5	0.333

Post Hoc Comparisons - Situation de pouvoir coded

Comparison		Difference	SE	t	df	p _{bonferroni}
Situation de pouvoir coded	- 2	-0.283	0.106	-2.68	269	0.008

Post Hoc Comparisons - Version

Comparison		Difference	SE	t	df	p _{bonferroni}
Version	- 2	0.394	0.220	1.79	50.2	0.079



Annexe 5 : Statistiques descriptives

Échantillon 1

Statistiques descriptives

Statistiques descriptives

	Version	Age	Sexe - coded-sex	coded - statutcivil	eco - Coded	enfants - Oui/Non	diplome - coded scale
N	70	70	70	70	70	70	70
Manquants	0	0	0	0	0	0	0
Moyenne	25.2		0.243			0.0429	2.93
Médiane	24.0		0.00			0.00	3.00
Ecart-type	3.86		0.494			0.204	0.786
Minimum	19		0			0	1
Maximum	39		2			1	5

Fréquences

Fréquences de Version

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
1	31	44.3 %	44.3 %
2	39	55.7 %	100.0 %

Fréquences de Sexe - coded-sex

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
0	55	78.6 %	78.6 %
1	13	18.6 %	97.1 %
2	2	2.9 %	100.0 %

Fréquences de coded - statutcivil

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
Autre	2	2.9 %	2.9 %
Célibataire	47	67.1 %	70.0 %
Marié*e/cohabitant*e légal*e	7	10.0 %	80.0 %
Cohabitant*e non légal*e	14	20.0 %	100.0 %

Fréquences de eco - Coded

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
Au chômage/à la recherche dun emploi	3	4.3 %	4.3 %
Autre	1	1.4 %	5.7 %
Cadre	1	1.4 %	7.1 %
Employé*e	20	28.6 %	35.7 %
En incapacité de travail/percevant des allocations daide sociale	1	1.4 %	37.1 %
Fonctionnaire	6	8.6 %	45.7 %
Ouvrier/ouvrière	3	4.3 %	50.0 %
Profession libérale	2	2.9 %	52.9 %
Commerçant*e/Indépendant*e	1	1.4 %	54.3 %
Étudiant*e	32	45.7 %	100.0 %

Fréquences de enfants - Oui/Non

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
0	67	95.7 %	95.7 %
1	3	4.3 %	100.0 %

Fréquences de diplôme - coded scale

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
1	2	2.9 %	2.9 %
2	15	21.4 %	24.3 %
3	42	60.0 %	84.3 %
4	8	11.4 %	95.7 %
5	3	4.3 %	100.0 %

Échantillon 1 : analyse de fiabilité

Analyse de fiabilité

Ext/Int échelle totale

Statistiques de fidélité de l'objet

a de Cronbach	
échelle	0.735

Note. les éléments ... corrèlent négativement avec l'échelle totale et devraient probablement être inversés

Statistiques de fidélité de l'objet

si l'élément est enlevé	
a de Cronbach	
ExtIntMot_It1 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.702
ExtIntMot_It2 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale ^a	0.735
ExtIntMot_It3 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.711
ExtIntMot_It4 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.705
ExtIntMot_It5 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.761
ExtIntMot_It6 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.682
ExtIntMot_It7 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.709
ExtIntMot_It8 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.689
ExtIntMot_It9 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.696
ExtIntMot_It10 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.730

^a élément dont l'échelle est inversée

Analyse de fiabilité

motivation interne

Statistiques de fidélité de l'objet

a de Cronbach	
échelle	0.823

Statistiques de fidélité de l'objet

si l'élément est enlevé	
a de Cronbach	
ExtIntMot_It1 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.776
ExtIntMot_It2 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale ^a	0.835
ExtIntMot_It4 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.780
ExtIntMot_It6 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.786
ExtIntMot_It8 motivation interne - Coded - 9 point Likert Scale	0.744

^a élément dont l'échelle est inversée

Analyse de fiabilité

motivation externe

Statistiques de fidélité de l'objet

α de Cronbach	
échelle	0.769

Statistiques de fidélité de l'objet

	si l'élément est enlevé	α de Cronbach
ExtIntMot_It3 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.786	
ExtIntMot_It5 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.722	
ExtIntMot_It7 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.670	
ExtIntMot_It9 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.754	
ExtIntMot_It10 motivation externe - Coded - 9 point Likert Scale	0.686	

Analyse de fiabilité

SEQ Harcèlement

Statistiques de fidélité de l'objet

α de Cronbach	
échelle	0.880

Statistiques de fidélité de l'objet

	si l'élément est enlevé	α de Cronbach
SEQHarc_It1 - Coded	0.852	
SEQHarc_It2 - Coded (2)	0.871	
SEQHarc_It3 - Coded	0.871	
SEQHarc_It4 - Coded	0.845	
SEQHarc_It5 - Coded	0.856	
SEQHarc_It6 - Coded	0.861	
SEQHarc_It7 - Coded	0.876	
SEQHarc_It8 - Coded	0.881	

Analyse de fiabilité

SEQ comportements non désirés

Statistiques de fidélité de l'objet

α de Cronbach	
échelle	0.744

Statistiques de fidélité de l'objet

	si l'élément est enlevé	α de Cronbach
SEQCpts_It1 - Coded	0.801	
SEQCpts_It2 - Coded	0.675	
SEQCpts_It3 - Coded	0.734	
SEQCpts_It4 - Coded	0.681	
SEQCpts_It5 - Coded	0.673	
SEQCpts_It6 - Coded	0.699	
SEQCpts_It7 - Coded	0.721	

Analyse de fiabilité

SEQ coercion

Statistiques de fidélité de l'objet

	a de Cronbach
échelle	0.599

Note. L'élément 'SEQCoerc_It3 - Coded' corrèle négativement avec l'échelle totale et devrait probablement être inversé.

Statistiques de fidélité de l'objet

	si l'élément est enlevé	a de Cronbach
SEQCoerc_It1 - Coded	0.663	
SEQCoerc_It2 - Coded	0.411	
SEQCoerc_It3 - Coded	0.678	
SEQCoerc_It5 - Coded	0.474	
SEQCoerc_It6 - Coded	0.357	

Analyse de fiabilité

SEQ échelle totale

Statistiques de fidélité de l'objet

	a de Cronbach
échelle	0.832

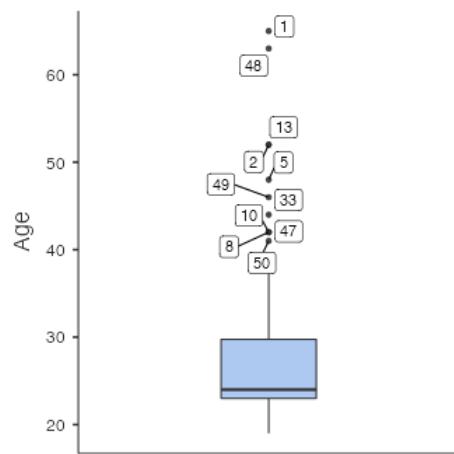
Note. Les éléments ... corrèlent négativement avec l'échelle totale et devraient probablement être inversés.

Statistiques de fidélité de l'objet

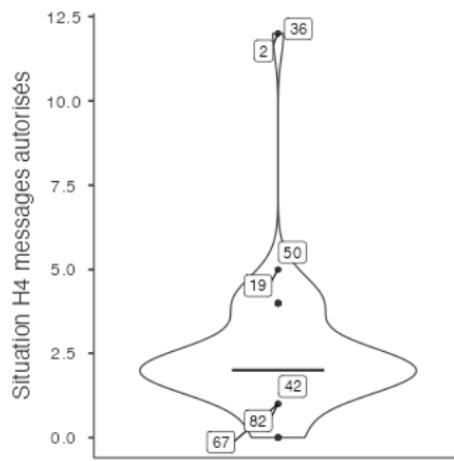
	si l'élément est enlevé	a de Cronbach
SEQCoerc_It6 - Coded	0.827	
SEQCoerc_It5 - Coded	0.826	
SEQCoerc_It3 - Coded	0.835	
SEQCoerc_It2 - Coded	0.828	
SEQCoerc_It1 - Coded	0.830	
SEQCpts_It7 - Coded	0.825	
SEQCpts_It6 - Coded	0.823	
SEQCpts_It5 - Coded	0.820	
SEQCpts_It4 - Coded	0.815	
SEQCpts_It3 - Coded	0.824	
SEQCpts_It2 - Coded	0.820	
SEQCpts_It1 - Coded	0.829	
SEQHarc_It8 - Coded	0.820	
SEQHarc_It7 - Coded	0.831	
SEQHarc_It6 - Coded	0.808	
SEQHarc_It5 - Coded	0.808	
SEQHarc_It4 - Coded	0.802	
SEQHarc_It3 - Coded	0.810	
SEQHarc_It2 - Coded (2) ^a	0.877	
SEQHarc_It1 - Coded	0.813	

^a élément dont l'échelle est inversée

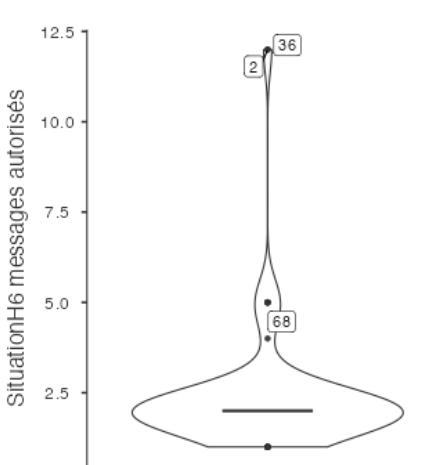
Échantillon 1 : box plots avant l'extraction des données aberrantes



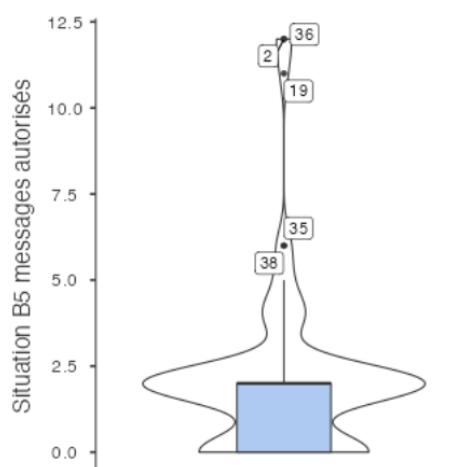
Situation H4 messages autorisés



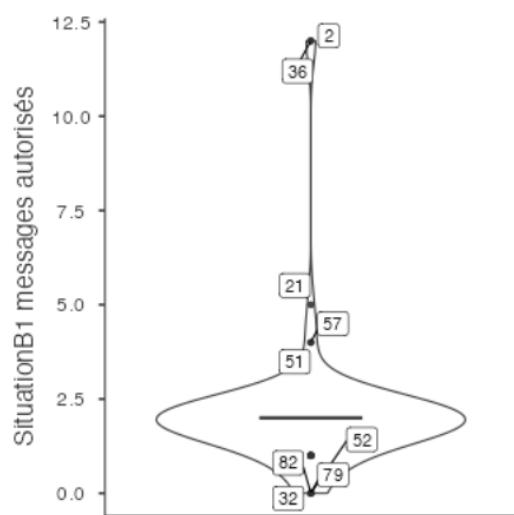
SituationH6 messages autorisés



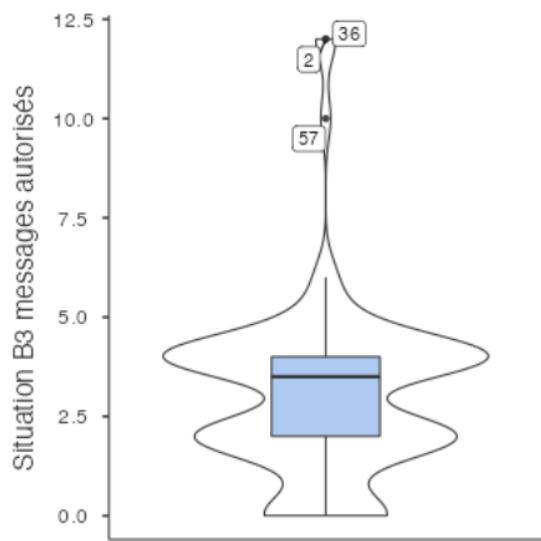
Situation B5 messages autorisés



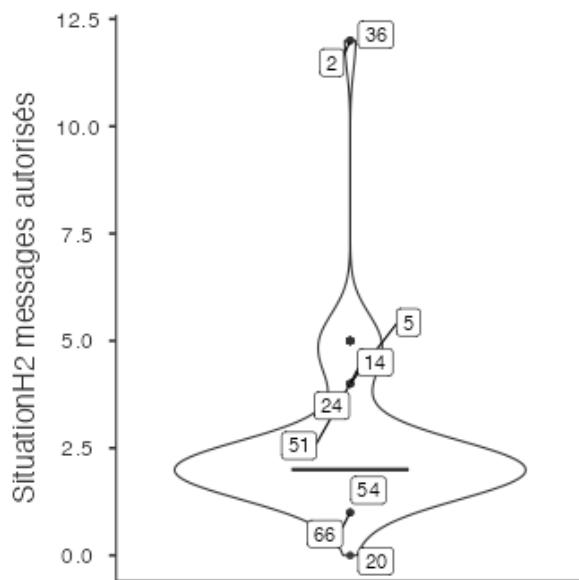
SituationB1 messages autorisés



Situation B3 messages autorisés



SituationH2 messages autorisés



Échantillon 2

Statistiques descriptives

Statistiques descriptives

	Version	Age	Sexe - coded	enfants coded	diplome coded	satutcivil - statut civil coded	ECO-Coded
N	58	58	58	58	58	58	58
Manquants	0	0	0	0	0	0	0
Moyenne	1.45	25.8	0.259	0.103	2.86		
Médiane	1.00	25.0	0.00	0.00	3.00		
Ecart-type	0.502	4.43	0.442	0.307	0.826		
Minimum	1	20	0	0	1		
Maximum	2	38	1	1	4		

Fréquences

Fréquences de Version

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
1	32	55.2 %	55.2 %
2	26	44.8 %	100.0 %

Fréquences de Sexe - coded

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
0	43	74.1 %	74.1 %
1	15	25.9 %	100.0 %

Fréquences de enfants coded

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
0	52	89.7 %	89.7 %
1	6	10.3 %	100.0 %

Fréquences de diplome coded

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
1	2	3.4 %	3.4 %
2	18	31.0 %	34.5 %
3	24	41.4 %	75.9 %
4	14	24.1 %	100.0 %

Fréquences de satutcivil - statut civil coded

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
Célibataire	45	77.6 %	77.6 %
Divorcé*e/Séparé*e	1	1.7 %	79.3 %
Marié*e/Cohabitant légal*e	8	13.8 %	93.1 %
Cohabitant*e non légal*e	4	6.9 %	100.0 %

Fréquences de ECO-Coded

Modalités	Quantités	% du Total	% cumulés
Au chômage/à la recherche dun emploi	1	1.7 %	1.7 %
Cadre	1	1.7 %	3.4 %
Commerçant*e/Indépendant*e	3	5.2 %	8.6 %
Employé*e	17	29.3 %	37.9 %
En incapacité de travail/ Percevant des allocations daide sociale	2	3.4 %	41.4 %
Fonctionnaire	3	5.2 %	46.6 %
Ouvrier/Ouvrière	1	1.7 %	48.3 %
Profession libérale	2	3.4 %	51.7 %
Étudiant*e	28	48.3 %	100.0 %

Échantillon 2 : analyse de fiabilité

Analyse de fiabilité

motivation interne

Statistiques de fidélité de l'objet

α de Cronbach
échelle

0.699

Statistiques de fidélité de l'objet

si l'élément est enlevé	
	α de Cronbach
ExtIntMot_It1 motivation interne coded	0.672
ExtIntMot_It2 motivation interne coded ^a	0.665
ExtIntMot_It4 motivation interne coded	0.628
ExtIntMot_It6 motivation interne coded	0.667
ExtIntMot_It8 motivation interne coded	0.610

^a élément dont l'échelle est inversée

Analyse de fiabilité

motivation externe

Statistiques de fidélité de l'objet

α de Cronbach
échelle

0.679

Statistiques de fidélité de l'objet

si l'élément est enlevé	
	α de Cronbach
ExtIntMot_It3 motivation externe coded	0.741
ExtIntMot_It5 motivation externe coded	0.577
ExtIntMot_It7 motivation externe coded	0.630
ExtIntMot_It9 motivation externe coded	0.582
ExtIntMot_It10 motivation externe coded	0.578

Analyse de fiabilité

ext int totale

Statistiques de fidélité de l'objet

	a de Cronbach
échelle	0.509

Note. les éléments ... corrèlent négativement avec l'échelle totale et devraient probablement être inversés

Statistiques de fidélité de l'objet

	si l'élément est enlevé	a de Cronbach
ExtIntMot_It1 motivation interne coded	0.499	
ExtIntMot_It2 motivation interne coded ^a	0.487	
ExtIntMot_It4 motivation interne coded	0.448	
ExtIntMot_It5 motivation externe coded	0.539	
ExtIntMot_It6 motivation interne coded	0.446	
ExtIntMot_It7 motivation externe coded	0.455	
ExtIntMot_It8 motivation interne coded	0.472	
ExtIntMot_It9 motivation externe coded	0.472	
ExtIntMot_It10 motivation externe coded	0.486	

^a élément dont l'échelle est inversée

Analyse de fiabilité

seq harcèlement

Statistiques de fidélité de l'objet

	a de Cronbach
échelle	0.876

Statistiques de fidélité de l'objet

	si l'élément est enlevé	a de Cronbach
SEQHarc_It1 coded	0.869	
SEQHarc_It2 - seq coded	0.863	
SEQHarc_It3 - seq coded	0.853	
SEQHarc_It4 - seq coded	0.841	
SEQHarc_It5 - seq coded	0.863	
SEQHarc_It6 - seq coded	0.851	
SEQHarc_It7 - seq coded	0.869	
SEQHarc_It8 - seq coded	0.876	

Analyse de fiabilité

seq comportements non désirés

Statistiques de fidélité de l'objet

	a de Cronbach
échelle	0.822

Statistiques de fidélité de l'objet

	si l'élément est enlevé	a de Cronbach
SEQCpts_It1 - seq coded	0.799	
SEQCpts_It2 - seq coded	0.782	
SEQCpts_It3 - seq coded	0.789	
SEQCpts_It4 - seq coded	0.797	
SEQCpts_It5 - seq coded	0.790	
SEQCpts_It6 - seq coded	0.807	
SEQCpts_It7 - seq coded	0.819	

Analyse de fiabilité

SEQ coercition

Statistiques de fidélité de l'objet

<i>α de Cronbach</i>	
échelle	0.831

Statistiques de fidélité de l'objet

<i>si l'élément est enlevé</i>	
<i>α de Cronbach</i>	
SEQCoerc_It1 - seq coded	0.762
SEQCoerc_It2 - seq coded	0.773
SEQCoerc_It3 - seq coded	0.780
SEQCoerc_It5 - seq coded	0.792
SEQCoerc_It6 - seq coded	0.769
SEQCpts_It4 - seq coded	0.929

Analyse de fiabilité

SEQ échelle totale

Statistiques de fidélité de l'objet

<i>α de Cronbach</i>	
échelle	0.919

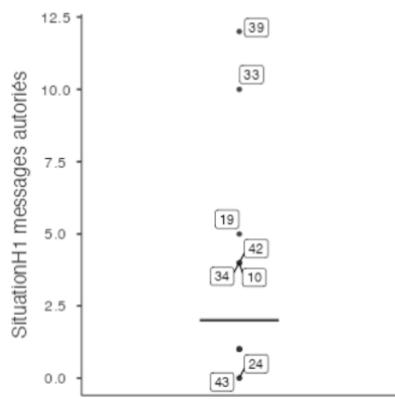
Statistiques de fidélité de l'objet

<i>si l'élément est enlevé</i>	
<i>α de Cronbach</i>	
SEQHarc_It1 coded	0.918
SEQHarc_It2 - seq coded	0.917
SEQHarc_It3 - seq coded	0.911
SEQHarc_It4 - seq coded	0.911
SEQHarc_It5 - seq coded	0.914
SEQHarc_It6 - seq coded	0.911
SEQHarc_It7 - seq coded	0.919
SEQHarc_It8 - seq coded	0.914
SEQCpts_It1 - seq coded	0.915
SEQCpts_It2 - seq coded	0.915
SEQCpts_It3 - seq coded	0.915
SEQCpts_It4 - seq coded	0.914
SEQCpts_It5 - seq coded	0.914
SEQCpts_It6 - seq coded	0.917
SEQCpts_It7 - seq coded	0.916
SEQCoerc_It1 - seq coded	0.915
SEQCoerc_It2 - seq coded	0.917
SEQCoerc_It3 - seq coded	0.917
SEQCoerc_It4 - seq coded	0.917
SEQCoerc_It5 - seq coded	0.918
SEQCoerc_It6 - seq coded	0.917

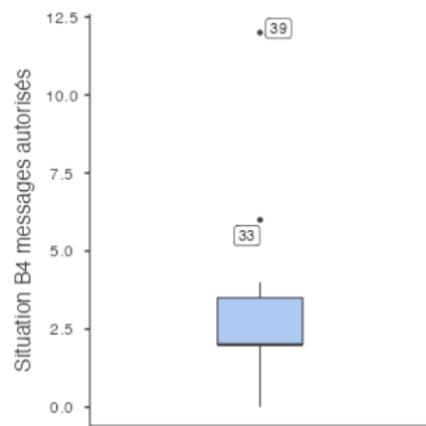
Échantillon 2 : box plots avant l'extraction des données aberrantes

Graphes

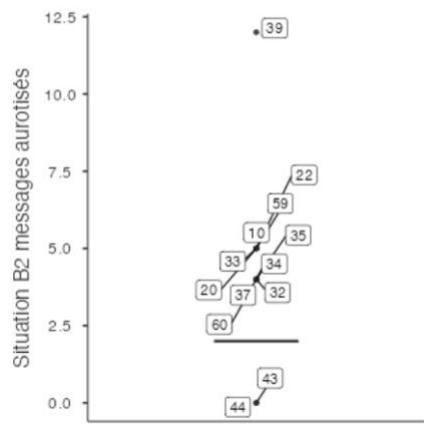
Situation H1 messages autorisés



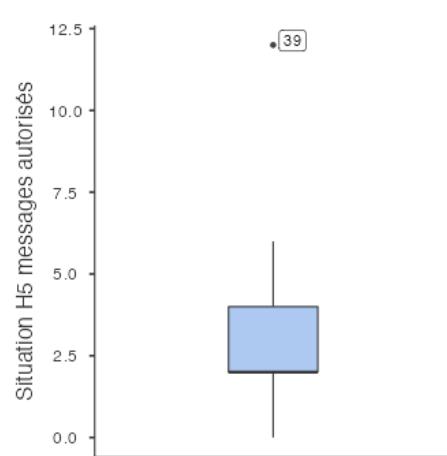
Situation B4 messages autorisés



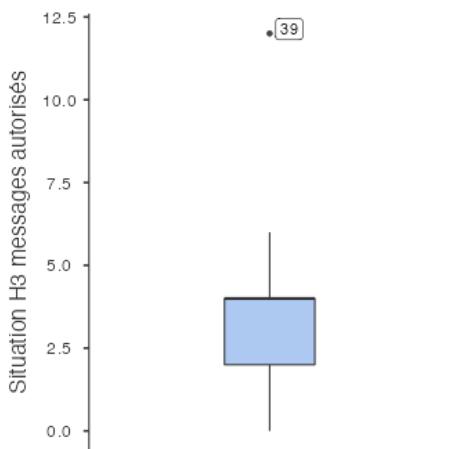
Situation B2 messages autorisés



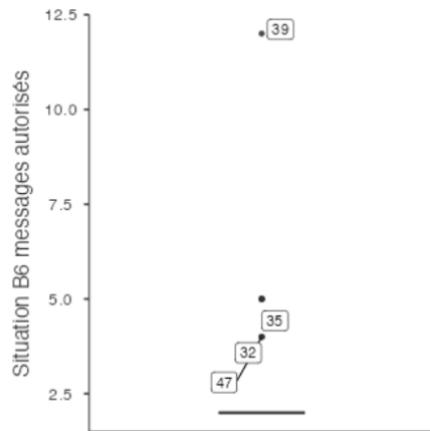
Situation H5 messages autorisés



Situation H3 messages autorisés



Situation B6 messages autorisés



Résumé

Les facteurs influençant l'intervention d'un témoin face à une situation de harcèlement sexuel en ligne

Depuis plusieurs années, le harcèlement sexuel est devenu un thème grandement étudié par les chercheurs scientifiques. Pour la victime, le harcèlement sexuel peut avoir de grandes conséquences telles que le développement d'une symptomatologie dépressive. La présence de témoins lors de situations de harcèlement sexuel a été observé comme étant un phénomène récurrent. L'intervention de ces personnes semble être assez aléatoire et dépendre de certains facteurs. Dans ce mémoire, l'intérêt est porté sur les facteurs influençant l'intervention du témoin dans un cadre de harcèlement sexuel en ligne par le biais d'e-mails. L'effet du niveau de pouvoir du harceleur sera investigué, postulant qu'en la présence d'un harceleur avec un niveau de pouvoir haut, le témoin réagira moins rapidement à la situation. Ensuite, les conditions du modèle CPR seront investiguées. De par ce modèle, il est attendu qu'un témoin qui reconnaît le caractère harcelant et/ou urgent et/ou ressent de la responsabilité personnelle à agir aura tendance à intervenir plus rapidement pour mettre fin à la situation. L'influence des motivations à répondre sans préjugés sera également étudiée. Il est attendu qu'un témoin ayant de la motivation interne interviendra plus rapidement, et qu'un témoin ayant de la motivation externe interviendra moins rapidement. Enfin, l'effet de l'expérience de harcèlement sexuel passé aura son intérêt et permettra de faire l'hypothèse qu'un témoin ayant vécu du harcèlement sexuel dans le passé interviendra moins rapidement face à la situation.

Grâce aux résultats de l'étude présentée, il a été observé que les participants ayant perçu plus de harcèlement ont mis plus de temps à intervenir face à la situation. L'influence du niveau de pouvoir du harceleur a montré des résultats contradictoires, laissant penser que le niveau de pouvoir est une variable plus subtile que ce à quoi nous nous attendions. Enfin, la motivation interne et externe à répondre sans préjugé n'a pas montré d'effet sur l'intervention du témoin, de même pour l'expérience passée de harcèlement sexuel.